



**HAL**  
open science

## À propos des chars rupestres sahariens : “ Rendre à César ce qui appartient à César ”

Christian Dupuy

► **To cite this version:**

Christian Dupuy. À propos des chars rupestres sahariens : “ Rendre à César ce qui appartient à César ”. 2019. halshs-02307820

**HAL Id: halshs-02307820**

**<https://shs.hal.science/halshs-02307820>**

Preprint submitted on 8 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# À propos des chars rupestres sahariens : « Rendre à César ce qui appartient à César »

Christian Dupuy\*  
Institut des Mondes Africains  
(IMAf, CNRS, UMR 8171)

**Résumé.** Cette mise au point traite : du nombre de gravures de chars au Mali ; des termes par trop orientés utilisés de longue date pour désigner les populations protohistoriques à charrerie du Sahara ; des gravures d'ovales bi-punctués de l'Adrar des Iforas (Mali) faisant partie intégrante de l'horizon iconographique des chars ; de l'époque d'utilisation des chevaux à l'attelage dans le sud du Sahara. Suit un portfolio commenté des gravures de chars et parties de chars actuellement connues de l'Adrar des Iforas.

**Abstract.** This clarification is about : the number of chariot engravings currently known in Mali ; the longstanding over-oriented terms to identify the Saharan populations in possession of chariots during the protohistoric times ; the two-punctuated oval engravings of the Adrar des Iforas (Mali) as an integral part of the iconographic horizon of the chariots ; the time frame when horses pulled the chariots in the southern Sahara. This is followed by a commented portfolio of rock engravings of chariots and parts of chariots currently known in the Adrar des Iforas.

**Mots clés :** Sahara, Sahel, Protohistoire, Chars, Adrar des Iforas, Expressions rupestres, Manquements déontologiques.

**Key words :** Sahara, Sahel, Protohistory, Chariots, Adrar des Iforas, Rock Art Expressions, Ethical Breaches.

---

\*Clichés de l'auteur sauf mention contraire. Aucune partie de ce texte ne peut être reproduite sous forme d'imprimé, photocopie, microfilm, édition électronique ou tout autre procédé sans l'autorisation expresse de l'auteur. ©Christian Dupuy

De mémoire d'homme, au début de l'époque coloniale, l'usage de véhicules roulants était inconnu au Sahara. Or, plusieurs textes datant de l'antiquité égyptienne et nord-africaine rapportent l'emploi de chars sous ces horizons. Le fait est d'autant plus intrigant qu'il est illustré par des gravures et des peintures rupestres réparties sur le quart nord-ouest du continent africain. Cette situation pour le moins insolite a naturellement retenu l'attention de nombreux observateurs, à commencer par celle du géographe Henri Duveyrier en 1864. À partir des années 1930, les découvertes de représentations peintes et gravées de chars n'ont cessé de se multiplier. Un dernier décompte fait état de 1498 exemplaires de ces dessins (Gauthier & Gauthier 2018 : 85). Diverses études leur ont été consacrées. Il y est question d'origine, de chronologie, de style, de contexte, de typologie, de technologie, d'hippologie, d'attelage, de fonction des véhicules, de terminologie, d'identité, de société. Un important travail historiographique permet de juger de l'originalité des positions soutenues au fil du temps. L'avancée des connaissances s'est parfois accompagnée de polémiques. Cet article s'intéresse à la dernière en date qui a pour point d'achoppement l'omission faite par Yves et Christine Gauthier de citer dans leur publication de 2011 mon article de 2006 centré sur les gravures rupestres de chars de l'Adrar des Iforas (Mali) dont ils tirent chiffres et idées (Dupuy 2016-2017 : 38-39, 42). Ceux-ci se justifient de leur manquement déontologique en mettant en avant deux raisons, à la suite de quoi ils m'accusent de m'être accaparé une thèse et un constat établis de longue date (Gauthier & Gauthier 2018 : 82-86). Que valent leurs deux justifications au regard des faits ? Et, quel crédit accorder à leurs deux accusations à l'examen des textes publiés ? Les réponses à ces questions nourriront les réflexions des historiographes et des épistémologues désireux de pénétrer dans les coulisses de la recherche en matière de charrerie saharienne à la charnière des xx<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles.

### **Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes**

#### *Première justification*

« Il ne nous paraissait pas utile de le [l'article de Dupuy 2006] mentionner puisque nous avons utilisé les relevés de sa thèse [1991] et cité celle-ci. Les mêmes relevés sont repris dans l'article. » (Gauthier & Gauthier 2018 : 84).

#### *Facheux détail...*

Mes contradicteurs mettent en avant le fait qu'ils auraient utilisé ma thèse pour arriver aux 84 exemplaires de chars du Mali avancé en page 94 de leur étude de 2011, se défendant ainsi de ne pas avoir cité mon article de 2006. Ils se veulent précis pour convaincre. Ainsi mentionnent-ils avoir éliminé 7 de mes relevés à l'encre qui, selon eux, pourraient représenter autre chose que des parties de chars (Gauthier & Gauthier 2018 : 82-85). Les motifs en question sont rassemblés sur leur figure 122 et repérés 17, 22, 35, 39, 55, 57, 71,

conformément à mon article de 2006. Notons au passage que le motif 71 reproduit par leurs soins montre un haltère alors qu'il s'agit en réalité d'un cercle rayonné (Fig. 89 et 90). Ajoutons que les contextes de réalisation des 7 motifs en question ont été soigneusement gommés. Or ceux-ci s'avèrent déterminants pour se prononcer sur leur identification. Les photographies rassemblées dans le portfolio *infra*, doublées de leur relevé à l'encre, permettront à tout un chacun de se faire son idée (Fig. 10, 11, 28, 36, 57, 61, 89 et 90). Refermons cette parenthèse pour nous intéresser à la première justification avancée par mes contradicteurs, ce qu'ils appellent leur « première raison fondamentale ».

Le mode d'indexation des gravures adopté en 1991 dans ma thèse est différent de celui utilisé en 2006 dans mon article. Choix a été fait dans mon mémoire de repérer, non pas les motifs un par un, mais chaque rocher orné au moyen de trois lettres et de deux chiffres renvoyant respectivement au nom de la vallée, au numéro de la station de gravure rupestre dans la dite vallée et à la position topographique du support décoré, là où il se trouve. Par conséquent, seul un méthodique travail de pointage permet de juger des similitudes et des différences entre les dessins de chars et parties de chars numérotés dans mon article et les rochers les supportant indexés dans ma thèse. Ces récolements sont présentés dans le tableau 1 intégré au portfolio *infra*. Ils conduisent au constat que deux relevés de chars manquent à l'appel dans ma thèse. Cette dernière n'intègre pas en effet les gravures 28 et 29 (Dupuy 2006 : 32) découvertes sur le terrain en 1990, quatre ans après ma première mission qui a permis l'élaboration du corpus. Cette différence laissée sous silence jusqu'ici, parce qu'insignifiante, s'avère fatale pour qui affirme solennellement : « les mêmes relevés de la thèse sont repris dans l'article. » Cette proclamation signifie que la vérification qui s'imposait n'a pas été faite et que le document de référence qui a été utilisé par mes contradicteurs est mon article de 2006, et non pas ma thèse comme ils le prétendent. Il est facile de démontrer autrement l'irrecevabilité de leur première justification en reprenant simplement leurs dénombrements.

#### *Un rapiéçage cousu de fil blanc*

Partons de l'effectif de 88 chars et parties de chars gravés dans l'Adrar des Iforas mentionné dans mon article de 2006, lequel effectif comprend les 81 gravures que j'ai photographiées sur le terrain en 1986, puis 1990, auxquelles sont ajoutées les sept figures de chars qui étaient connues avant mes missions (Bouesnard & Mauny 1952, Lhote 1949, Rouch 1958, Zöhrer 1949, 1952-53). Rappelons que mes contradicteurs excluent 7 motifs de cet ensemble, d'où l'opération :  $88 - 7 = 81$ . À ce résultat, ils ajoutent, comme stipulé en page 95 dans leur étude de 2011, les deux attelages gravés à Tonja dans la moyenne vallée du Niger (Mourgue 1934, Trost 1997) et la prétendue gravure de char de Taouardeï exécutée au sud de l'Adrar des Iforas (Calegari 1989). À propos de cette dernière, j'ai déjà indiqué combien il était difficile d'accepter cette lecture en raison de la nature même du

dessin et, plus encore, de l'abondance des figures de cavaliers et de méharistes qui l'entourent, et qui sont caractéristiques de l'époque cameline, non pas de l'époque des chars (Dupuy 1990, Dupuy 2016-2017 : 42). Mes contradicteurs considèrent que « je pinaille » à ce sujet, quand eux-mêmes « nettoient » mon corpus (Gauthier & Gauthier 2018 : 84). Bref, poursuivons avec leur calcul :  $81 + 3 = 84$  gravures de chars pour le Mali. Ce chiffre est précisément celui avancé dans leur étude de 2011. Voilà qui mériterait des félicitations, si cette valeur se fondait sur ma thèse comme proclamé. Or celle-ci ne permet pas d'arriver à ce résultat. En effet, si l'on retranche aux 79 exemplaires de chars et parties de chars présentés dans mon mémoire, les 7 motifs « nettoyés » et si l'on ajoute les 3 gravures méridionales de Tonja et Taouardeï, on obtient :  $79 - 7 + 3 = 75$  documents. Manquent donc neuf motifs pour atteindre les 84 gravures de chars du Mali auxquels aboutissent les Gauthier (2011 : 94). Quels sont les documents manquants ? Les deux chars figurant dans mon article de 2006, inconnus au moment de l'élaboration de ma thèse, et les sept exemplaires publiés de longue date, recensés dans ce même article, non pris en compte dans ma thèse, lequel article a donc bien été utilisé par mes contradicteurs pour opérer leurs dénombrements. Leur texte et leur bibliographie de 2011 auraient donc dû y renvoyer. Mais pourquoi les intéressés ont-ils préféré citer ma thèse qui présente l'inconvénient d'invalider leur calcul ? L'examen de leur deuxième justification, ce qu'ils appellent leur « deuxième raison fondamentale », permet de répondre à cette question.

### **De la fable à la réalité**

#### *Deuxième justification*

« En évitant de faire appel à cet article de Dupuy 2006, notre intention était de ne pas raviver des rancœurs... Notre objectif était d'apaiser les relations en ne revenant pas sur une publication [l'article de Dupuy 2006] ayant provoqué des remarques (justifiées) qui irrit(ai)ent notre interlocuteur. » (Gauthier & Gauthier 2018 : 84).

#### *Quelle belle histoire !*

Dans cette justification, sont mises en avant des considérations psycho-personnelles étrangères aux questions de science. Il est surprenant qu'une revue scientifique laisse passer ce genre de propos. Je ne m'engagerai pas sur ce terrain. Je réagirai seulement au portrait que mes contradicteurs dressent de moi. L'irritabilité serait donc un trait saillant de mon caractère. Les deux phrases précitées participent d'un paragraphe de 26 lignes que l'on peut résumer de la manière suivante en y mettant une bonne dose d'ironie, on comprendra plus loin pourquoi : « Il était une fois deux chercheurs parés des meilleures intentions, spécialistes en art rupestre saharien, et un archéologue "irritable" intéressé par ce même domaine. Les thèses discutables soutenues par ce dernier, ne pouvaient laisser indifférent nos deux spécialistes, lesquels, par noblesse d'esprit, voulaient lui faire

entendre raison. Mais, celui-ci, gonflé d'orgueil, s'enfermait dans ses positions. Leur vint alors l'idée, en juillet 2009, à Saint-Poncy, d'une discussion privée, voulue sans témoin, afin de ménager la susceptibilité de leur interlocuteur. Peine perdue ! L'initiative s'avéra contreproductive. Un peu plus touché dans son amour propre, le malséant manifesta à partir de 2011, en public, une franche hostilité à l'égard de ses bienfaiteurs. Déseparés par tant d'ingratitude, nos deux victimes trouvèrent la solution : ignorer dans leur publication de 2011, l'article de 2006 de l'irrévérencieux chercheur dans lequel étaient exposées ses idées ô combien contestables, et ce, afin de ne plus l'irriter. » Quelle bienveillance que de ménager ainsi ma susceptibilité ! Mais quittons cette jolie fable pour nous intéresser à la réalité, plus précisément aux agissements de mes contradicteurs à mon égard depuis la fin des années 1990... Tenez-vous bien ! Les faits sont renversants.

### *Prologue*

Mes missions de 1986 et 1990 dans l'Adrar des Iforas se sont déroulées dans le cadre d'un programme franco-malien qui était pour partie financé par le Ministère de la Coopération Française et qui visait à dresser l'inventaire des sites archéologiques du Mali. Y travaillaient de concert des chercheurs de l'Institut des Sciences Humaines (ISH) de Bamako et du Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale (LAPMO) de l'Université d'Aix-Marseille I auquel j'étais associé. Au début des années 1990, la rébellion armée des Touaregs contre le pouvoir central donna un coup d'arrêt à mes interventions dans l'Adrar des Iforas. L'Institut des Sciences Humaines me confia alors l'inventaire archéologique de la vallée de la Kolimbiné au nord de Kayes (Ouest malien). Une loi d'amnistie votée en 1997 par le parlement du Mali rendit l'Adrar des Iforas de nouveau accessible aux chercheurs. Désireux de relancer mes travaux dans la région, j'ai alors contacté plusieurs bailleurs de fonds pour obtenir des financements parmi lesquels le service international de la région Rhône-Alpes qui entretenait des relations avec le Mali. Ses responsables me reçurent cordialement et, à l'issue de l'entretien, me conseillèrent de me rapprocher... d'Yves Gauthier qui venait de les solliciter pour intervenir dans l'Adrar des Iforas, sans m'avoir préalablement informé de sa démarche, bien qu'ayant connaissance du cadre officiel dans lequel s'effectuaient mes recherches sur le terrain. Mon cher collègue possédait ma thèse (1991), lisait mes publications et assistait à mes présentations sur les gravures rupestres de l'Adrar des Iforas à l'occasion des journées de l'AARS. En sa qualité de directeur de recherche au CNRS, il ne pouvait méconnaître la règle de bienséance imposant à tout chercheur d'informer ses collègues dès lors que son intention est de s'engager sur leur terrain. Cette indécatesse est intervenue peu de temps après la publication dans l'*Encyclopédie Berbère* (1997) d'un article sur l'art rupestre du Fezzân signé par mes contradicteurs dont le contenu fit réagir Axel et Anne-Michèle Van Albada, premiers chercheurs à avoir méthodiquement exploré le

Messak libyen à partir de 1983 pour faire l'inventaire de son art rupestre (Van Albada & Van Albada 2000). Ceux-ci publièrent en 1998 une petite mise au point sur l'historique des découvertes dans ce massif pour conclure (p. 15) : « Nous constatons aujourd'hui que certains, que les scrupules ne risquent pas d'étouffer, publient sciemment des données erronées afin de falsifier la reconstitution historique des faits. »

### *Acte 1*

Bien que contrarié par ces fâcheux agissements, j'ai continué à entretenir des relations amicales avec mes contradicteurs dans le cadre de l'AARS. Pour preuve : suite à la publication en 2003 de leur article intitulé « Remarques sur le "guerrier libyen" », j'ai envoyé le 25-09-2003 à 15h09 ce courriel à Yves Gauthier (texte imprimé le jour même que je tiens à la disposition des intéressés, la version originale comprend les mêmes passages en caractères gras que ceux reproduits ci-dessous) :

« Cher Yves,

Mes félicitations pour la nouvelle forme adoptée pour les *Cahiers* qui invite à y contribuer. Je viens de terminer la lecture de votre article sur le "guerrier libyen", intéressant par la somme de documents nouveaux qu'il fournit et, par là-même, source de réflexions nouvelles. Il est dommage que je n'aie pu relire votre texte avant publication. J'exprime ici spontanément et en toute confidentialité [confidentialité levée aujourd'hui pour les besoins de la cause] les réflexions que m'inspire sa lecture.

A mon sens, s'il est un terme particulièrement inapproprié dans le domaine de l'art rupestre saharien, c'est bien celui de "guerrier libyen". D'abord parce que ce terme est susceptible d'être exploité et manipulé à des fins idéologiques et politiques (il suffit de juger des conséquences en France de l'expression mal venue : "nos ancêtres les Gaulois"). D'autre part, cet ethnique [...] ne rend pas compte d'une césure thématique que vos documents étayaient un peu plus, entre un ensemble pré-alphabétique (ma phase moyenne) et un ensemble postérieur alphabétique (ma phase finale), tout cela étant rangé sous une seule et même étiquette, celle du "guerrier libyen". Ce problème de terminologie [...] mériterait d'être débattu à l'occasion d'une réunion annuelle de l'AARS [...].

Votre texte fait référence à deux de mes cartes et en particulier à celles délimitant deux aires géographiques qu'il vous semble pertinent de compléter. Mais attention, la première de ces cartes donne la répartition des porteurs de lance **apparaissant dans des contextes animaliers riches en représentations schématiques de bovins** (mais aussi d'autruches et de girafes), et non la répartition des porteurs de lance tout court. Or les porteurs de lance que vous avez relevés me semblent être intégrés dans des compositions ou apparaître dans des contextes figuratifs différents à plusieurs égards de ceux de l'Aïr et de l'Adrar des Iforas, pour me limiter à ces deux massifs. Dans mes recherches, dès le début des années 1980, j'ai toujours attaché beaucoup

d'importance aux contextes [...].

J'avais connaissance de quelques uns des personnages à tête trilobée du Sahara central présentés dans votre article. J'ai toujours été réticent à les rapprocher de ceux de l'Air et de l'Adrar des Iforas à cause précisément de leur contexte de réalisation. En page 79, vous indiquez que certains "guerriers libyens" de l'Adrar des Iforas portent des hallebardes. Je n'ai pas mémoire de cela [...].

Ma deuxième carte donne la **répartition des porteurs de javelots en contexte riches de chevaux levrettés** (mais aussi de dromadaires et d'inscriptions libyco-berbères), et non la répartition des porteurs de javelots tout court. Cette aire géographique ne se limite pas à la frange méridionale du Sahara, mais **recouvre le domaine touareg à l'exception de la frange méridionale confinant au domaine des cultures sous pluie** (comme indiqué dans mes textes). Les porteurs de javelots que vous avez relevés dans l'Immidir s'intègrent bien dans ce domaine.

Dernière remarque par rapport à votre texte de la page 82. Les silhouettes gravées identifiables à des femmes dans l'Air sont aussi grandes, et parfois plus grandes que celles des personnages masculins représentés à leurs côtés.

En espérant que ces remarques vous soient profitables.

En vous remerciant pour vos articles toujours très instructifs.

Amitiés. »

L'irritabilité, ce trait saillant de mon caractère que me prêtent mes contradicteurs, ne me semble pas vraiment disparaître dans ce courriel. Toutefois, on ne peut exclure qu'avec le poids des années et sous les coups des aléas de la vie, mon tempérament se soit profondément transformé. Continuons à remonter le cours du temps afin de voir si oui ou non, à un moment donné, métamorphose de mon comportement il y eut.

#### *Acte 2*

C'est en ces termes que s'expriment Yves et Christine Gauthier en 2008 (p. 120) : « Après Alfred Muzzolini et Christian Dupuy, nous avons remarqué des emprunts, par les GL [= « Guerriers Libyens » ], de caractères propres aux caballins. » Et de poursuivre (p. 123), en m'attribuant de nouveau ce terme de « guerriers libyens » que je n'ai pourtant jamais employé et que mes conseils amicaux de 2003 invitent à abandonner : « La référence de François Paris aux travaux de Christian Dupuy laisse entendre qu'il s'agit de guerriers libyens. » Seule ma thèse (1991) est citée dans cette étude tandis qu'est ignoré mon article de 1998 qui donne précisément à réfléchir sur l'identité des guerriers représentés dans les gravures rupestres de l'Adrar des Iforas et de l'Air. En ignorant cet article, mes contradicteurs visaient-ils déjà à ménager ma susceptibilité ? Mais de quelle rancœur peuvent-ils alors faire état ? Notez que c'est la deuxième fois que ma thèse est citée aux dépens d'un de mes articles plus récent et mieux argumenté. Le dicton « jamais deux sans trois » va se

vérifier, puisque le même procédé est encore à l'œuvre en 2010. J'y viens. En attendant, notez aussi cette autre indélicatesse de la part de mes contradicteurs : celle consistant à m'attribuer indûment le terme de « guerrier libyen » que je n'ai jamais employé, et ce, pour mieux promouvoir leurs idées. Ces inconvenantes manières de faire m'ont décidé, en 2008, de limiter dorénavant mes civilités à leur égard aux strictes salutations d'usage.

### *Acte 3*

Selon mes contradicteurs (Gauthier & Gauthier 2018 : 84), une discussion privée se serait tenue entre nous en juillet 2009 à l'occasion des cinquièmes rencontres sahariennes de Saint-Poncy. Le mur de glace que j'avais décidé d'ériger face à eux, un an plus tôt, aurait donc fondu comme neige au soleil. Je conteste la réalité de cet échange. Mais qui croire en l'absence de témoin ? Les murs de granite et de basalte locaux se souviennent-ils de cet échange ? Il aurait été alors question des gravures improprement appelés « nasses » dans la littérature saharienne. Improprement car il est largement admis aujourd'hui que ces dessins représentent autre chose que des pièges à poisson. Quoi précisément ? Ce point fait toujours débat. La discussion engagée m'aurait beaucoup contrarié. Mon exaspération aurait convaincu mes contradicteurs de ne pas citer dans leur étude de 2011 mon article de 2006 faisant pour partie référence à ces motifs, et ce, afin de ne pas m'irriter. Nous voilà plongés au cœur de la fable. De quoi en retourne-t-il réellement ?

J'appelle « ovales bi-ponctués » les pseudo-nasses décorées de deux ponctuations assimilables à des cupules lorsque les dépressions sont bien marquées. J'ai relevé vingt cinq gravures de ce motif en cinq lieux distincts le long de trois vallées nord occidentales de l'Adrar des Iforas. Dans mon article de 2006, je rapporte ceci à leur propos, en m'attardant plus particulièrement sur l'un d'eux (p. 42) :

« À cette même époque [III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.], les traditions et les croyances de Méditerranée occidentale semblent aussi avoir interféré avec celles en vigueur dans le nord de l'Afrique. Cette idée nous est suggérée par les ovales bi-ponctués que l'on retrouve gravés dans l'Adrar des Iforas au voisinage immédiat de chars (Dupuy & Searight, 2005 : 100) et, plus largement, sur la majeure partie de l'aire géographique délimitée par les figures de chars (Fig. 7). Ces motifs offrent de troublantes ressemblances non seulement avec quelques statuettes et figurines humaines du Sahara algérien et quelques gravures du Haut Atlas, mais aussi avec les « idoles dioculées » de l'Europe sud-occidentale, sculptées et gravées dans de la pierre ou de l'os au cours d'une période allant du Néolithique final au plein Age du bronze (Fig. 8). Dans l'Adrar des Iforas, l'un de ces motifs a la particularité de s'inscrire dans un U dont la branche montante gauche se termine par un appendice en forme de crochet à deux pointes opposées (Fig. 9). Cette excroissance ne va pas sans évoquer le profil des haches peltes munies de lames en croissant assemblées par leur milieu à des manches coudés. Ce type de hache fait partie de la panoplie des armes en cuivre et

en bronze prisées dans les pays riverains de la Méditerranée occidentale au cours des 3<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. (Fig. 10). À supposer que ces correspondances ne relèvent pas du hasard, l'ovale bi-ponctué de l'Adrar des Iforas attenant à la présumée hache pelte, peut être identifié à un anthropomorphe, fruit d'une simplification poussée à l'extrême, à l'image des « idoles dioculées » de Méditerranée occidentale : les deux cupules pourraient rendre compte de ses yeux ou des cavités oculaires d'un masque, l'arceau en partie basse souligner sa bouche ou une ouverture buccale aménagée dans le masque tandis que le U symboliserait ses deux bras dressés. »

La première réaction avérée d'Yves Gauthier à ce sujet est intervenue, non pas en privé dans la charmante petite commune de Saint-Poncy, mais en public lors des rencontres de l'AARS 2010 à Bergamo (Italie) à l'issue de mon exposé consacré à « Un motif à quatre appendices et neuf cupules gravé dans l'Adrar des Iforas (Mali) identique aux “rosa camuna” du Valcamonica... ». Afin d'étayer plus solidement l'hypothèse de relations nord-sud/sud-nord à travers le Sahara durant la protohistoire suggérée par la « rose camunienne » de l'Adrar des Iforas, je suis revenu au cours de ma présentation sur les ovales bi-ponctués qui, eux-aussi, plaident en faveur d'interactions culturelles à grande distance (*ibid.*). À l'issue de mon exposé, Yves Gauthier fit remarquer à l'auditoire que la double-ponctuation en partie interne des ovales sahariens portés à sa connaissance se situe généralement dans leur partie inférieure, position incompatible avec l'hypothèse de deux yeux et par-là de figures anthropomorphes. Ce à quoi j'ai répondu que la majorité des motifs en question se trouvent gravés sur des dalles et qu'il est impossible de différencier sur un support horizontal le haut du bas de tels motifs quand ceux-ci sont dépourvus d'appendices susceptibles d'indiquer des membres. D'autre part, mon diaporama avait montré des ovales sur parois verticales avec la double ponctuation tantôt en partie haute, tantôt en partie basse.

Quelques mois plus tard, les Gauthier écrivent (2010 : 179-180) : « Dernièrement et pour la même raison [en raison de l'existence de deux cupules semblables], ces motifs [= les pseudo-nasses] ont été rapprochés d'idoles anthropomorphes (Dupuy, 2010). Dans cette hypothèse, les cupules sont sensés représenter les yeux. La présence de nasses sur parois verticales n'est pas compatible avec une telle lecture, sauf à imaginer, comme nous l'avons déjà dit, que les graveurs auraient délibérément orienté ces idoles à l'envers, “tête” en bas et “pieds” en haut pour induire en erreur le lecteur et les chercheurs du futur. » Passons sur les raccourcis hardis opérés par les auteurs pour relater mon hypothèse et ainsi faire valoir leur point de vue car il y a plus important. Mon article de 2006 (*ibid.*) qui fournit les détails utiles au débat n'est pas cité. A-t-il été omis par crainte de s'attirer mes foudres ? Mais pourquoi alors mes contradicteurs renvoient-ils dans leur étude à « (Dupuy, 2010) » qui fait référence à ma communication orale donnée le 3 juin 2010 lors du colloque de Bruxelles ? Les actes de ce colloque seront publiés deux ans plus tard. Les lec-

teurs y trouveront (Dupuy 2012 : 51-52) les mêmes termes sur les « ovales bi-ponctués » que ceux avancés dans mon article de 2006 (*ibid.*). N'aurait-il pas été plus académique de renvoyer à cet article plutôt qu'à une communication orale informelle au contenu invérifiable ? Ma thèse est de nouveau citée bien qu'à aucun endroit n'y soit abordée la question de l'identification des gravures d'ovales bi-ponctués que je qualifiais simplement, en 1991, par prudence, de « motifs abstraits » (Dupuy 1991 : 82). Je n'ai formulé mon hypothèse de figures anthropomorphes qu'à partir de 2006. C'est la troisième fois en l'espace de seulement trois ans que ma thèse prime à tort sur mes articles (Gauthier & Gauthier 2008, 2010, 2011). La fréquence du procédé est trop élevée pour relever du hasard. Quelle stratégie cela cache-t-il ?

### *Dénouement*

Tirée en seulement trente exemplaires, ma thèse n'est consultable que dans les rares bibliothèques universitaires françaises à en disposer. La situation est différente pour mes articles publiés dans diverses revues accessibles aux lecteurs de toute nationalité. De plus, les démonstrations et les idées nourrissant mes articles sont mieux structurées et plus abouties, et à mon sens plus convaincantes, que celles ébauchées plusieurs années auparavant dans ma thèse. Renvoyer à mon mémoire et ignorer mes articles plus solidement charpentés, est un procédé habile permettant d'échapper au reproche de non citation des sources, en sachant pertinemment que rares sont les lecteurs de par le monde qui auront accès au document. La manœuvre permet, en outre, d'instiller l'idée que je n'aurais rien publié de nouveau depuis 1991 – année de ma soutenance – sur les sujets auxquels se sont intéressés mes contradicteurs quelques années plus tard. Précisons enfin que plus un article est cité, meilleur est son référencement, lequel favorise sa diffusion au sein de la communauté scientifique. Tout directeur de recherche au CNRS a parfaitement connaissance de cela.

La discussion privée de Saint-Poncy supposée m'avoir irrité plus que de raison en juillet 2009, a été imaginée, il y a peu, par mes contradicteurs pour se dédouaner à moindre frais d'avoir omis de citer en 2011 mon article de 2006. Le retournement de situation duquel ils jouent pour se défendre de leur manquement déontologique, est cocasse et amusant : de coupables, Yves et Christine Gauthier se font les victimes de mon irritabilité fantasmée par leur soin.

### *Épilogue*

En 2010, la coupe des indélicatesses commises à mon égard par les Gauthier était pleine. Leur article de 2011 l'a faite déborder. Demeuré impassible et silencieux durant près de quinze ans, j'ai alors réagi en trois temps :

- Premier temps : rencontres de l'AARS 2011 à Joigny. Titre de ma communication :

« Figurine en terre cuite du Tilemsi et gravures d'ovales à double ponctuation de l'Adrar des Iforas : recoupements d'observations et hypothèse d'identification. » Ma présentation a consisté à mettre en regard une figurine de terre cuite découverte dans le Bas-Tilemsi par Jean et Michel Gausson (1988 : 132) avec les ovales bi-ponctués gravés sur le versant nord-occidental de l'Adrar des Iforas. La parenté formelle de cette pièce avec ces gravures fournit un argument supplémentaire en faveur de mon hypothèse de figures anthropomorphes (Dupuy 2019). J'ai dénoncé pour l'occasion, dans ma conclusion, les simplifications abusives opérées par mes contradicteurs dans leur manière de rendre compte de mes réflexions, tout en rappelant qu'une communication orale ne pouvait servir d'argument pour contrecarrer une démonstration, ni de référence bibliographique dans un article scientifique ;

- Deuxième temps : rencontres de l'AARS 2015 à Aix-en-Provence. Titre de ma communication : « Araires africains et chars préhistoriques sahariens : quel rapport, pour quels apports ? » La première partie de ma présentation était centrée sur l'alimentation des animaux de trait, la seconde partie sur la techno-fonctionnalité des jougs selon leur forme, leur emplacement sur le dos des animaux et quelques aménagements connexes. J'ai dénoncé à cette occasion les appropriations intellectuelles opérées par les Gauthier dans leur article de 2011, avant de coucher mes reproches par écrit (Dupuy 2016-2017 : 38-39, 42) ;
- Troisième temps : rencontres de l'AARS 2016 à Joigny. Titre de ma communication : « Les représentations peintes et gravées de chars au Sahara : historique des recherches et des interprétations. » Mon historique a couvert essentiellement le xx<sup>e</sup> siècle, sans négliger toutefois les réflexions pionnières d'Henri Duveyrier du siècle précédant (Dupuy 2017). J'ai conclu ma présentation par cette phrase tirée du chapitre 22 de l'évangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu : « Rendre à César ce qui appartient à César. » De toute évidence, cette expression évangélique a marqué les esprits d'Yves et Christine Gauthier qui étaient présents, et qui la reprennent à deux reprises dans leur réponse de 2018 en la transformant en « Rendre à César ce qui appartient à Jules », laissant entendre par-là que je me serais accaparé les résultats et idées d'autres chercheurs sur deux points précis. Leurs reproches s'appuient sur des citations auxquelles manque l'essentiel et sur mes travaux tout à la fois tronqués et caricaturés. Je vais par conséquent compléter ces citations et préciser ce qu'il en est réellement de mes positions.

## Des citations coupées de l'essentiel

### *Premier reproche*

« Dupuy renvoie à ses propres dires uniquement, passant sous silence [...] le fait que Monod et Lhote, bien avant lui, sont déjà intervenus sur le sujet pour écrire la même chose. » (Gauthier & Gauthier 2018 : 86). Les passages suivants de Monod et Lhote sont reproduits par mes contradicteurs : « L'abondance des chars rupestres sahariens vient éclairer, naturellement, les références anciennes à la charrerie des Libyens, Garamantes, etc. [...]. La vaste aire de distribution des figurations – de l'Atlantique au Fezzan – empêchera désormais d'appliquer à l'ensemble des chars l'épithète de "garamantes". » (Monod & Cauneille 1951 : 193). Et Lhote de poursuivre (1982 : 150) : « Le moins que l'on puisse dire, suivant en cela l'avis de Th. Monod (*ouvr. cit.*, 1951, p. 193), c'est que ces chars ne peuvent être appelés garamantiques. » La citation se poursuit sans rien apporter à leur allégation selon laquelle je me serais approprié les positions de mes prédécesseurs. Donc je ne reprends pas cette partie.

### *Qu'écrivent précisément Monod et Lhote ?*

Soulignons d'abord que, dans les deux passages sélectionnés par mes contradicteurs, Monod et Lhote s'intéressent spécifiquement aux gravures de chars du Sahara occidental et méridional. Rappelons, d'autre part, à propos des Garamantes qu'Hérodote en fait des spécialistes de la conduite des chars en quadriges (= véhicules à deux roues attelés à quatre chevaux de front), et qu'il situe, comme le feront à sa suite d'autres auteurs de l'antiquité nord-africaine, leur territoire aux confins de l'Algérie et de la Libye avec Garama comme capitale, l'actuelle Germa du Fezzan. Aussi est-il logique que Monod et Lhote n'assimilent pas les auteurs des gravures du Sahara occidental aux Garamantes. La thèse contraire aurait été surprenante. Cela les aurait conduits en effet à projeter ces invétérés conducteurs de quadriges du Fezzan sur un théâtre d'opération éloigné de plus de deux mille kilomètres de leur zone d'influence, thèse d'autant plus difficile à soutenir que les figures de chars dételés du Sahara occidental et méridional ne se trouvent quasiment jamais associées à des dessins de chevaux. Ce qu'oublie sciemment d'indiquer les Gauthier dans leur réquisitoire, c'est que Monod et Lhote ajoutent quelques lignes plus loin : « Si les chars du Tassili, de Libye et du Zemmour semblent encore en milieu pastoral précamelin à bovidés, ceux du Sud (Adrar, Sahara soudanais), paraissent, par leur contexte, relever déjà du libyco-berbère. » (Monod & Cauneille 1951 : 193). Et Lhote de reprendre la thèse de Monod en page 151 : « Th. Monod classe ces gravures [les chars du Sud] dans son groupe II, c'est-à-dire moyen libyco-berbère, camelin, alphabétique (tifi-nagh anciens), préislamique. » Il ressort de ces deux citations désormais complétées, que Monod et Lhote assimilent les auteurs des gravures de chars du Sahara occidental et mé-

ridional à des « Libyco-berbères », tout en précisant qu'il ne peut s'agir des Garamantes du Fezzan.

### *Mes positions*

Faut-il rappeler que depuis les années 1990, je m'oppose vigoureusement à cette idée de groupes à charrerie d'appartenance exclusivement « libyco-berbère » ? Ce qui me conduit logiquement à rejeter, tant les ethnonymes de « Garamantes » et de « Libyens Garamantes » par trop restrictifs, que les désignations plus générales de « Libyens », « Guerriers Libyens », « Berbères », « Protoberbères », « Paléoberbères », « Libyco-berbères » pour qualifier ces groupes à charrerie. Où se situe par conséquent mon imposture ? Quelle appropriation intellectuelle peut-on me reprocher ? Si j'encourage régulièrement à l'abandon de cette terminologie, c'est parce qu'elle assigne les détenteurs de chars du Sahara à une origine nord-africaine et à une culture méditerranéenne. Combien de fois ne lit-on pas que des groupes « libyco-berbères » (ou autres dénominations *supra*), forts de leur maîtrise à conduire des chars, auraient imposé leur domination aux populations sahariennes locales ? En l'état des connaissances, aucune donnée archéologique n'abonde en faveur de ce scénario par trop précis et orienté ; ce qui me conduit à proposer de longue date les hypothèses alternatives suivantes : 1. Que divers peuples à charrerie furent impliqués dans un vaste réseau d'échanges dès le milieu du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., à en juger par la diversité des expressions figuratives desquelles participent les chars sahariens selon les régions ; 2. Que le poids des aristocraties guerrières dans l'Adrar des Iforas et dans l'Air alla grandissant durant le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., l'un des témoins de cette hiérarchisation étant illustré par l'art rupestre, en particulier par les figures nouvelles de chevaux attelés à des chars que conduisent des porteurs de lance ; 3. Que la présence d'un peuplement « libyco-berbère » dans le sud du Sahara ne devient perceptible qu'à partir des iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. lorsqu'apparaissent sur les rochers les figurations de porteurs de javelots et de chasses à courre au gros gibier (girafes, autruches, antilopins) du haut de chevaux et de dromadaires, ces thèmes étant fréquemment traités aux côtés d'inscriptions composées de caractères semblables aux *tifinagh* des Touaregs.

### *Le faux nouveau précepte des Gauthier*

Ces trois points que j'ai eu l'occasion de développer à diverses reprises, le sont encore dans mon article d'août 2011 dans lequel j'indique, pour la première fois, que les Gauthier m'attribuent indument depuis 2003 l'usage du terme « Guerrier libyen » ; dénonciation que je m'étais abstenu de faire jusque-là par délicatesse (Dupuy 2011 : 28). Message bien reçu puisque ce terme ne se retrouve pas dans le texte des intéressés diffusé six mois plus tard. En revanche s'y trouve formulé ce précepte qu'ils appliquent sans distinction à toutes les peintures et gravures de chars dont ils donnent la répartition

sur la carte d'Afrique septentrionale (Gauthier & Gauthier 2011 : 93, 104) : « Cette association chars/Garamantes revient épisodiquement dans la littérature [...]. Curieusement, [...], personne ne paraît mettre en doute cette association [...]. Nulle démonstration n'a jamais été proposée, [...], il est tout à fait légitime de se poser la question de la pertinence d'une telle association. » Quelle n'a pas été ma satisfaction à la lecture de ces lignes de noter que deux chercheurs se ralliaient à ma position, bien qu'en le faisant maladroitement ! Maladroitement en effet, car en lieu et place de l'ethnonyme par trop restrictif de « Garamantes », il aurait été plus approprié d'utiliser les termes de « Libyco-berbères », « Protoberbères » et autres appellations globales listées ci-dessus, étant donné que leur précepte s'applique sans distinction à tous les dessinateurs de chars s'étant exprimés sur le quart nord-ouest du continent africain, et non pas seulement aux auteurs des représentations de chars du Sahara occidental et méridional. Hélas, mon plaisir ne dura qu'un court instant. Le désenchantement me gagna rapidement au constat qu'aucun de mes articles n'était cité, ni celui d'août 2011 que mes contradicteurs pourront se défendre d'avoir lu en entier tout accaparé qu'ils étaient à travailler à leur étude datée de décembre 2011 (*Les Cahiers de l'AARS* incluant leur article ne seront distribués qu'en mars 2012), ni celui de 2006 qui leur était familier puisqu'il leur a permis d'obtenir le chiffre de 84 gravures de chars pour le Mali, ni aucune de mes publications antérieures comme, par exemple, celle de 1996 intégrée dans l'*Encyclopédie Berbère* où il est déjà question de populations sahariennes à composantes sociologiques multiples utilisant des chars auxquelles je n'associe à aucun endroit les termes de « Libyco-berbères », « Guerriers Libyens », « Garamantes » et autres dénominations apparentées (Dupuy 1996a : 2670-2672). Ces précisions confèrent dès lors une résonance toute particulière à cette phrase : « Curieusement, [...], personne ne paraît mettre en doute cette association [chars/Garamantes]... » (Gauthier & Gauthier 2011 : 104).

Mes contradicteurs gagneraient à porter une plus grande attention aux travaux qu'ils analysent. En l'état, ils n'ont retenu des textes de Monod et de Lhote et de mes écrits que l'écume dans le seul but de salir mon travail, et ce afin de relativiser la gravité de leur manquement déontologique.

### **Que la ficelle est grosse !**

#### *Deuxième reproche*

« Dupuy insiste lourdement sur l'antériorité de ses propos sur le contexte des chars... renvoyant le lecteur, en tout et pour tout à sa thèse. La leçon qu'il nous dispense aurait été certainement mieux comprise s'il n'avait fait preuve [...], d'une étrange amnésie [quel inquiétant bulletin de santé émis à mon sujet !] en passant sous silence des écrits bien antérieurs aux siens sur ce sujet précis. » (Gauthier & Gauthier 2018 : 85)

Le sujet précis en question tient au constat maintes fois formulé depuis plus d'un demi-siècle de la présence de gravures de chars en contexte figuratif riche de taurins ignorant le cheval dans diverses régions du Sahara. Mes contradicteurs reproduisent sur près d'une page les textes de sept auteurs s'étant rangé à cette observation. Ils auraient pu s'épancher plus longuement en reproduisant sur plusieurs pages les passages de nombreux articles allant dans le même sens, sans que cela ne porte ombrage à mes travaux pour la simple raison qu'ils commettent un flagrant hors-sujet. Leur propension à ne retenir que quelques bribes de mes écrits aux dépens de l'essentiel, est à ce niveau encore éloquente. Ma « lourde insistance » consiste en ces propos (Dupuy 2016-2017 : 39) :

« Pour information j'ai montré dès 1991 (Dupuy 1991 : 186-192), et par la suite à diverses reprises, superpositions et thèmes à l'appui, que les plus anciens chars figurés dans l'Adrar des Iforas participent d'un contexte figuratif riche de taurins ignorant le cheval. Leur réalisation remonte à une époque où la tradition allait au port d'objets coudés à lame métallique. Ce n'est que plus tard, lorsque le port de la lance se généralise dans le sud du Sahara, que des chevaux apparaissent attelés par paire à des chars. De fait, l'usage de cet engin à ces latitudes semble précéder l'élevage des chevaux de trait. Cette même évolution paraît aussi s'exprimer dans l'Aïr. »

*La stratégie des citations tronquées et des articles non cités toujours à l'œuvre*

Première remarque : l'accusation d'appropriation intellectuelle portée à mon encontre se fonde sur une expression tirée de la première phrase du paragraphe ci-dessus qui en compte quatre indissociables. Deuxième remarque : je ne renvoie pas « en tout et pour tout » à ma thèse puisqu'il est aussi question de mes articles subséquents auxquels mes contradicteurs sont décidément allergiques, leur remède consistant à les éliminer de leur logiciel. Troisième remarque : tant ma thèse que mes articles possèdent des bibliographies mentionnant les travaux des auteurs dans lesquels j'aurai puisé un constat conforme aux observations que j'ai faites dans l'Adrar des Iforas face à des gravures de chars qui n'avaient été jamais publiées jusqu'ici...

Mes textes ne se limitent pas à mentionner le constat de « chars en contexte figuratif riche de taurins ignorant le cheval ». À cela s'ajoute cet autre fait tout aussi important : les chars du Sahara méridional participant de ce contexte s'avèrent pour la plupart de réalisation plus ancienne que ceux associés à des chevaux. Rappelons que la thèse inverse était soutenue avant que mes découvertes dans l'Adrar des Iforas ne remettent en cause sa validité. Jusque dans les années 1980, les engins représentés dételés aux côtés de nombreux taurins étaient qualifiés de schématiques. Gabriel Camps (1993 : 1883) est le premier à avoir rejeté ce qualificatif en faisant justement remarquer que les dessins des véhicules dételés répondaient du même schéma que ceux tirés par des chevaux. Ce schématisme proclamé des chars dételés n'a pas été sans conséquence sur la chronologie. Il a conduit Henri Lhote (1982 : 49, 87, 179-180), puis d'autres chercheurs, à considérer que ces

représentations étaient plus tardives que les attelages de chevaux sur la base du postulat alors largement admis selon lequel les expressions figuratives de la préhistoire auraient irrémédiablement évolué du réalisme vers des niveaux d'abstractions de plus en plus élevés. Sur la foi de quoi, les figurations d'attelage de chevaux, parce que détaillées, étaient sensées être plus anciennes que les gravures de chars dételées dites « schématiques », et jugées en conséquence « décadentes ». Les données iconographiques de l'Adrar des Iforas m'ont conduit à rejeter cette chronologie relative en faisant valoir les trois points indissociables suivants : 1. Que les plus anciens chars figurés dans ce secteur participent d'un contexte figuratif riche de taurins ignorant le cheval ; 2. Que leur réalisation remonte à une époque où la tradition allait au port d'objets coudés à vocation cérémonielle ; 3. Que les chevaux liés aux chars à ces latitudes méridionales sont apparus alors que le port d'objets coudés avait été abandonné au profit de la lance de la part d'aristocrates guerriers, les superpositions de gravures alliées à l'évolution des thèmes plaident en ce sens.

En ne retenant que le premier point de mon argumentaire, en l'amputant des deux suivants, tout en faisant fi des régions auxquelles se rattachent mes propos, mes contradicteurs jouent aux bonimenteurs. Alors oui, j'affirme humblement, simplement pour me défendre, être l'auteur de ces trois observations et proclame, sans prétention, avoir été le premier à indiquer que, dans l'Adrar des Iforas, et parallèlement dans l'Aïr, l'usage des chars semble bien avoir devancé l'apparition des chevaux, cet élevage équin ô combien exigeant ayant été pratiqué en des temps plus récents par quelques aristocrates guerriers désireux de dresser et de conduire à l'attelage ces animaux pour renforcer leur autorité par la course au prestige et à l'ostentation.

Quelle n'a pas été ma surprise de lire dans une étude datée de décembre 2011, diffusée à partir de mars 2012, signée par deux personnes qui avait assisté en juillet 2011 à ma présentation de Saint-Poncy intitulée « Le Sahara à l'époque des chars » au cours de laquelle j'avais exposé les points qui viennent d'être énoncés, déjà formulés par ailleurs dans mes articles : « Au risque de passer pour iconoclastes sinon farfelus, nous nous demandons si, au Sahara, les chars ne pourraient pas avoir précédé le cheval. » Quizz histoire : qui en sont les auteurs ? À quels articles ne renvoient pas leur texte ?

### **L'indispensable retour aux sources**

Il eut été tellement plus sain et plus digne que mes contradicteurs regrettent leur erreur sans plus s'attarder : celle d'avoir omis de citer un article dans lequel ils ont puisé chiffres et idées. Au lieu de cela, ils ont préféré se trouver de bonnes excuses qu'ils dénomment « raisons fondamentales » et qui, à l'examen, s'avèrent fondamentalement irrecevables, puis ont cherché à relativiser leur manquement déontologique en m'attribuant des fautes que je n'ai pas commises. La gravité de leurs allégations imposait cette réponse

argumentée. Seule une lecture attentive des écrits des protagonistes en veillant scrupuleusement à leur date de parution, conduira à se forger en autonomie un avis sur cette affaire combien déplorable, quoiqu'instructive, car révélatrice d'une époque où l'individualisme roi est favorable à l'éclosion d'égos surdimensionnés. Amis lecteurs, épistémologues et historiographes de demain, bonnes analyses !

## Références

Bouesnard Lieutenant & Raymond Mauny 1952. « Encore les chars rupestres sahariens. » *Notes africaines* 55 : 71-72.

Calegari Giulio 1989. *Le incisioni rupestri di Taouardei (Gao, Mali). Problematica generale e repertorio iconografico*. Milan : Mem. Soc. It. Sc. Nat, XXV, I, 14 p., 388 fig.

Camps Gabriel 1993. « Char. » *Encyclopédie Berbère* XII : 1877-1892.

Dupuy Christian 1985. *L'art rupestre de l'Air méridional (Niger)*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Mémoire de D.E.A., 106 p.

Dupuy Christian 1988. « Evolution iconographique de trois stations de gravures rupestres de l'Air méridional (Niger). » *Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines* 24(2) : 303-315. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/sci\\_hum/25876.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/25876.pdf)

Dupuy Christian 1990. « Taouardeï : station d'art rupestre paléoberbère d'âge postérieur au premier millénaire de notre ère (Région de Gao - Mali). » *Archétipo* 4 : 20-23.

Dupuy Christian 1991. *Les gravures rupestres de l'Adrar des Iforas (Mali) dans le contexte de l'art saharien : une contribution à l'histoire du peuplement pastoral en Afrique septentrionale du Néolithique à nos jours*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Thèse de l'Université, 2 tomes, 404 p.

Dupuy Christian 1994a. « Élaboration d'un corpus restituant l'organisation spatiale des gravures de l'Adrar des Iforas. » In : *Milieux, hommes et techniques du Sahara préhistorique : Problèmes actuels*, Paris, Actes du Colloque de Montignac-Lascaux 20-23 septembre 1988, L'Harmattan, p. 127-135.

Dupuy Christian 1994b. « Signes gravés au Sahara en contexte animalier et les débuts de la métallurgie ouest-africaine. » *Préhistoire et Anthropologie Méditerranéennes* 3 : 103-124. [https://www.academia.edu/7344461/1994\\_-\\_Signes\\_grav%C3%A9s\\_au\\_Sahara\\_en\\_contexte\\_animalier\\_et\\_les\\_d%C3%A9buts\\_de\\_la\\_m%C3%A9tallurgie\\_ouest-africaine](https://www.academia.edu/7344461/1994_-_Signes_grav%C3%A9s_au_Sahara_en_contexte_animalier_et_les_d%C3%A9buts_de_la_m%C3%A9tallurgie_ouest-africaine)

Dupuy Christian 1996a. « Équidiens du Sahara méridional. » *Encyclopédie Berbère* XVII :

2665-2677. <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2164>

Dupuy Christian 1996b. « Analyse de Jean Spruytte, Attelages antiques libyens. Maison des Sciences de l'homme. » *Préhistoire et Anthropologie Méditerranéennes* 5 : 240-242. [https://www.academia.edu/7384217/1996\\_-\\_SPRUYTTE\\_Jean\\_1996\\_Attelages\\_antiques\\_libyens.\\_Arch%C3%A9ologie\\_saharienne\\_exp%C3%A9rimentale.\\_McINTOSH\\_Suzan\\_K.\\_dir.\\_1994\\_Excavations\\_at\\_Jenn%C3%A9-Jeno...\\_Inland\\_Niger\\_Delta\\_Mali\\_the\\_1981\\_Season.\\_BEDAUX\\_R.\\_et\\_VAN\\_DER\\_WAALS\\_J.\\_D.\\_dir.\\_1994\\_Djenn%C3%A9\\_une\\_ville\\_mill%C3%A9naire\\_au\\_Mali](https://www.academia.edu/7384217/1996_-_SPRUYTTE_Jean_1996_Attelages_antiques_libyens._Arch%C3%A9ologie_saharienne_exp%C3%A9rimentale._McINTOSH_Suzan_K._dir._1994_Excavations_at_Jenn%C3%A9-Jeno..._Inland_Niger_Delta_Mali_the_1981_Season._BEDAUX_R._et_VAN_DER_WAALS_J._D._dir._1994_Djenn%C3%A9_une_ville_mill%C3%A9naire_au_Mali)

Dupuy Christian 1998. « Réflexion sur l'identité des guerriers représentés dans les gravures de l'Adrar des Iforas et de l'Air. » *Sahara* 10 : 31-54. [https://www.academia.edu/7343195/1998\\_-\\_R%C3%A9flexions\\_sur\\_l'identit%C3%A9\\_des\\_guerriers\\_repr%C3%A9sent%C3%A9s\\_dans\\_les\\_gravures\\_de\\_l'Adrar\\_des\\_Iforas\\_et\\_de\\_l'Air](https://www.academia.edu/7343195/1998_-_R%C3%A9flexions_sur_l'identit%C3%A9_des_guerriers_repr%C3%A9sent%C3%A9s_dans_les_gravures_de_l'Adrar_des_Iforas_et_de_l'Air)

Dupuy Christian 2001. « Les gravures de chars et d'entrelacs dans l'art rupestre de l'Adrar des Iforas et leurs homologues sahariens. » *Les Cahiers de l'AARS* 6 : 25-30. [https://www.academia.edu/7343299/2001\\_-\\_Les\\_gravures\\_de\\_chars\\_et\\_d'entrelacs\\_dans\\_l'art\\_rupestre\\_de\\_l'Adrar\\_des\\_Iforas\\_et\\_leurs\\_homologues\\_sahariens](https://www.academia.edu/7343299/2001_-_Les_gravures_de_chars_et_d'entrelacs_dans_l'art_rupestre_de_l'Adrar_des_Iforas_et_leurs_homologues_sahariens)

Dupuy Christian 2006. « L'Adrar des Iforas à l'époque des chars : art, religion, rapports sociaux et relations à grande distance. » *Sahara* 17 : 29-50. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02270468>

Dupuy Christian 2011. « Quel peuplement dans l'Adrar des Iforas (Mali) et dans l'Air (Niger) depuis l'apparition des chars ? » *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies* 60 : 21-48. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00624542>

Dupuy Christian 2012. « Trois époques de gravure rupestre en Adrar des Iforas (Mali). » *In* : Dirk Huyge, Francis Van Noten & Danielle Swinne [dir.], *The Signs of Which Times? Chronological and Palaeoenvironmental Issues in the Rock Art of Northern Africa*, Brussels : Royal Academy for Overseas Sciences, p. 47-69. [https://www.researchgate.net/publication/272493237\\_Trois\\_epoques\\_de\\_gravure\\_rupestre\\_en\\_Adrar\\_des\\_Iforas\\_Mali](https://www.researchgate.net/publication/272493237_Trois_epoques_de_gravure_rupestre_en_Adrar_des_Iforas_Mali)

Dupuy Christian 2015a. « Protohistoire du Mali et du Niger. » *Encyclopédie Berbère* XXXIX : 6529-6544. [https://www.researchgate.net/publication/296830353\\_Protohistoire](https://www.researchgate.net/publication/296830353_Protohistoire)

[du\\_Mali\\_et\\_du\\_Niger](#)

Dupuy Christian 2015b. « La traction animale en Égypte pendant les IIIe-IIe millénaires av. J.-C. Araires, traîneaux, puis chariots et chars. » *SENOUY* 14 : 69-74. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01198499v1>

Dupuy Christian 2016-2017. « Chars sahariens préhistoriques et araires africains actuels. I. L'alimentation des animaux de trait. » *Les Cahiers de l'AARS* 19 : 29-44. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01800699>

Dupuy Christian 2017. « Henri Duveyrier et la charrerie antique du Sahara. » *Le Saharien* 222 : 50-71. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01683758>

Dupuy Christian 2018. « Du port d'objets coudés au port de la lance dans l'Adrar des Iforas : la traduction figurative d'un important virage sociétal. » In : Dirk Huyge & Francis Van Noten [ed.], *What Ever Happened to the People ? Humans and Anthropomorphs in the Rock Art of Northern Africa*, Brussels, Royal Academy for Overseas Sciences, p. 101-117. [https://www.academia.edu/37116633/2018\\_-\\_Du\\_port\\_dobjets\\_coud%C3%A9s\\_au\\_port\\_de\\_la\\_lance\\_dans\\_lAdrar\\_des\\_Iforas\\_Mali\\_la\\_traduction\\_figurative\\_dun\\_important\\_virage\\_soci%C3%A9tal.\\_From\\_the\\_use\\_of\\_angled\\_objects\\_to\\_the\\_use\\_of\\_the\\_spear\\_in\\_the\\_Adrar\\_des\\_Iforas\\_Mali\\_the\\_figurative\\_transcription\\_of\\_an\\_important\\_societal\\_shift](https://www.academia.edu/37116633/2018_-_Du_port_dobjets_coud%C3%A9s_au_port_de_la_lance_dans_lAdrar_des_Iforas_Mali_la_traduction_figurative_dun_important_virage_soci%C3%A9tal._From_the_use_of_angled_objects_to_the_use_of_the_spear_in_the_Adrar_des_Iforas_Mali_the_figurative_transcription_of_an_important_societal_shift)

Dupuy Christian 2019. « Tilemsi. » *Encyclopédie Berbère XLIII* : 20 p. (sous presse).

Dupuy Christian & Robert Di Popolo 2015. *Sur les traces des Anciens de l'Adagh des Ifoghas*. Vidéo You Tube, 21 min. <https://www.youtube.com/watch?v=zwnjjdvYxbY>

Dupuy Christian & Susan Searight 2005. « Les signes gravés à Issamadanen (Mali) et à Imaoun (Maroc), au regard de l'art abstrait ibérique. » In : Michel Martzluff [dir.], *Roches ornées, roches dressées. Aux sources des arts et des mythes. Les hommes et leur terre en Pyrénées de l'Est*, Perpignan, Actes du Colloque en hommage à Jean Abélanet, Université de Perpignan, p. 97-108. <https://books.openedition.org/pupvd/4082?lang=fr>

Duveyrier Henri 1864. *Les Touareg du Nord*. Paris : Libraire-éditeur Challamel Aîné, 499 p.

Gaussen Jean & Michel Gaussen 1988. *Le Tilemsi préhistorique et ses abords : Sahara et*

*Sahel malien*. Bordeaux : Cahiers du Quatenaire 11, Editions du CNRS, 272p.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 1997. « Fezzân. L'art rupestre. » *Encyclopédie Berbère* XVIII : 2783-2802.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 2003. « Remarques sur le “guerrier libyen”. » *Les Cahiers de l'AARS* 8 : 69-86.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 2008. « Monuments en trou de serrure, monuments à alignement, monuments en ”V” et croissants : contribution à l'étude des populations sahariennes. » *Les Cahiers de l'AARS* 12 : 105-124.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 2010. « La grande “nasse” de l'oued Gyérouriawen (région de l'Aramat, Fezzan) : réflexions sur le style de Tazina. » *Les Cahiers de l'AARS* 14 : 169-180.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 2011. « Des chars et des Tifinagh : étude aréale et corrélations. » *Les Cahiers de l'AARS* 15 : 91-118.

Gauthier Yves & Christine Gauthier 2018. « Petit manuel d'attelage : gravures et peintures de chars sahariens. » *Les Cahiers de l'AARS* 20 : 37-88.

Lhote Henri 1949. « Investigaciones arqueológicas en el Sahara central y centro-meridional. » *Cuadern. de Hist. Primitiva* : 5-103.

Lhote Henri 1982. *Les chars rupestres sahariens ; des Syrtes au Niger par le pays des Garamantes et des Atlantes*. Toulouse : Edit. des Hespérides, 272 p.

Melka Fabrice 2011. *Carte de l'itinéraire de la mission Soudan (Mali) : 2e cahier (1952). Cahiers de terrain de RAYMOND MAUNY. Archéologue et historien de l'Afrique (1912-1994)*. Paris, ©Centre d'études des mondes africains, <https://mauny.hypotheses.org/tag/es-souk>.

Monod Théodore 1938. *Contributions à l'étude du Sahara occidental. Gravures, peintures et inscriptions rupestres*. Paris : Larose, 157 p.

Monod Théodore & Capitaine Cauneille, 1951. « Nouvelles figurations de chars au Sahara occidental. » *BIFAN*, XIII(1) : 181-197.

Mourgues Gaston 1934. « Gravures rupestres chez les Touaregs nigériens. » *Bulletin du Comité de l'Afrique française, Suppléments Renseignements coloniaux* 8 : 145-148

Rouch Jean 1958. « Contribution à l'étude du site rupestre de Tessalit. » *Notes africaines* 79 : 72-77.

Trost Franz 1997. « Gravures et peintures rupestres de Tonja (Mali). » *Sahara* 9 : 51-62.

Van Albada Axel & Anne-Michèle Van Albada 1998. « Petite mise au point de chronologie messkienne récente. » *La Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien* 14 : 14-15.

Van Albada Axel & Anne-Michèle Van Albada 2000. *La montagne des hommes-chiens. Art rupestre du Messak libyen*. Paris : Éditions du Seuil, 139 p.

Zöhrer Ludwig 1949. « Relevés de gravures rupestres de l'Adrar des Iforas. » *Bibliothèques et Musées de la ville de Neuchâtel* : 56-75.

Zöhrer Ludwig 1952-53. « La population du Sahara antérieure à l'apparition du chameau. » *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie* LI(4) : 3-133.

## Portfolio

### Photographies des gravures rupestres de chars et parties de chars actuellement connues de l'Adrar des Iforas (Mali)

#### *Les représentations gravées du versant nord occidental*

L'heure du tout numérique ne doit pas faire oublier que jusque vers le milieu des années 2000, la plupart des éditeurs intéressés par l'art rupestre encourageaient les contributeurs à faire connaître leurs découvertes par des dessins à l'encre plutôt que par des photographies argentiques coûteuses à imprimer. Pour qui possédait quantité de clichés sans budget de publication, la seule alternative pour les diffuser consistait donc à les dessiner. Ma méthode de reproduction des milliers de gravures rupestres photographiées en 1986, puis en 1990, dans six vallées successives du versant nord-occidental de l'Adrar des Iforas, a consisté à faire défiler dans un agrandisseur photo les quarante six films négatifs noir et blanc de trente six poses chacun pris sur le terrain. Les motifs gravés ont été redessinés un par un, crayon en main, sous agrandisseur par projection des négatifs sur des feuilles de papier. Des tirages ont été réalisés au besoin pour vérifier des détails peu lisibles. Les dessins au crayon ont été ensuite décalqués, indexés et intégrés dans un corpus rendant compte des contextes iconographiques (Dupuy 1991). En 2006, afin de porter à la connaissance des lecteurs de la revue *Sahara* les gravures de chars et parties de chars inédites de l'Adrar des Iforas, j'ai rassemblé leurs relevés sur des planches en les repérant individuellement. Roberta Simonis les a soigneusement intégrés dans le volume 17 de cette revue. Ce portfolio présente les numérisations en basse définition des photographies argentiques qui ont servi à la réalisation de ces relevés. Leur sont associées les dessins à l'encre publiés en 2006 avec conservation de leur repérage (Fig. 2-109). Les légendes des illustrations visent à une présentation succincte des gravures de chars et parties de chars répertoriées au nord-ouest de l'Adrar des Iforas. Elles ne sauraient se substituer à mon texte synthétique de 2006.

#### *Le char inédit d'Adarmolen (vallée de Taghlit)*

Au cours de ses longs séjours dans l'Adrar des Iforas, Robert Di Popolo a filmé nombre d'aspects du patrimoine local. Ses rushs sur l'art rupestre pris en 2005-2006 lui ont permis de monter un film qui a été présenté en mai 2015 à Aix-en-Provence lors des rencontres de l'AARS. Un char gravé inédit d'Adarmolen apparaît dans l'une des séquences (Dupuy & Di Popolo 2015). Son image complète ce portfolio (Fig. 110).

#### *Les trois chars d'Essouk-Tademekkat*

Le Lieutenant Bouesnard et Raymond Mauny ont publié, en 1952, les dessins au trait de trois gravures de chars qu'ils ont découvertes sur les éperons rocheux dominant la cité médiévale d'Essouk-Tademekkat au sud-ouest de l'Adrar des Iforas. La photographie de deux de ces motifs, repérés 2 et 3 dans leur article, apparaît dans les carnets de terrain de Raymond Mauny mis en ligne, en 2011, par Fabrice Melka. Ce cliché mérite d'être intégré dans cet article (Fig. 111), tout comme celui d'un autre char consultable sur le blog d'Ibrahim Ag Mohamed (Fig. 112) qui semble correspondre au troisième relevé de Bouesnard et Mauny.

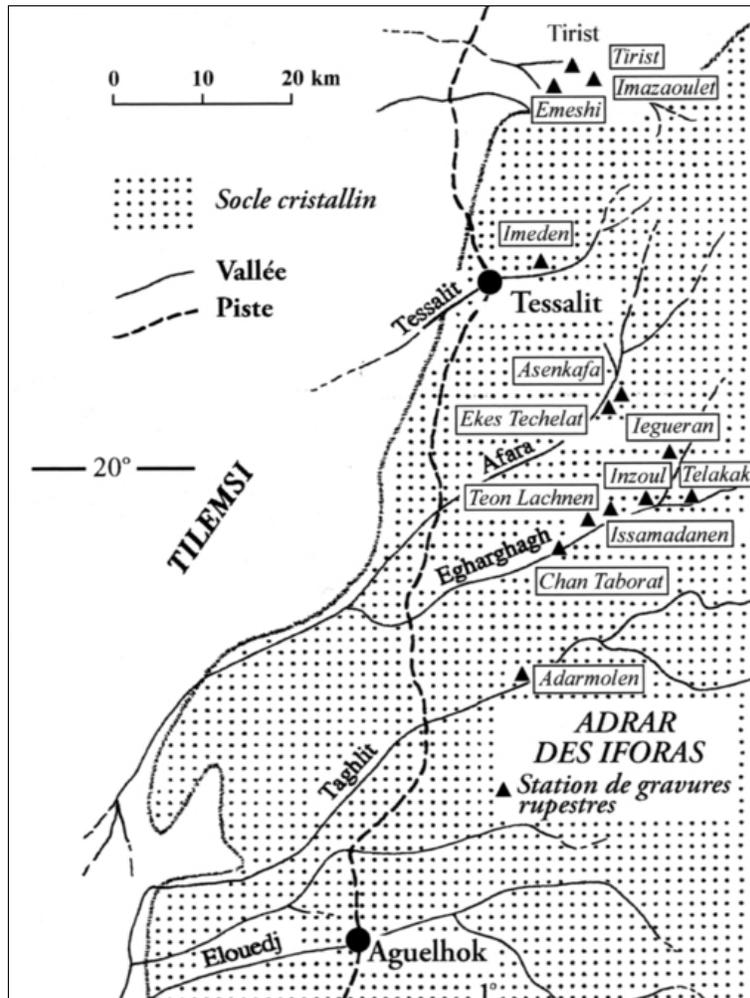


FIGURE 1 – Localisation des treize éminences rocheuses du versant nord-occidental de l’Adrar des Iforas sur lesquelles furent réalisées des gravures de chars et parties de chars. Leurs coordonnées géographiques sont indiquées dans le tableau 1.

### Vallée : Tirist

Station de gravures Toponyme	Coordonnées géographique	Repères article [Dupuy 2006]	Index thèse [Dupuy 1991]	Figures de ce portfolio
Emeshi	20°20'N – 1°8'E	1-4	TIR2/13 (p. 233)	Fig. 2-3
Tirist	20°22'30"N – 1°9'E	5	TIR4a/4 (p. 240)	Fig. 4-5
Imazaoulet	20°21'30"N – 1°12'E	6-7	TIR5/2 (p. 242)	Fig. 6-7

### Tessalit

Imeden	20°13'N – 1°4'E	8-22	TES2a/38 (p. 261)	Fig. 8-11
		23-25	TES2a/39 (p. 261)	Fig. 12-13
		26	TES2b/102 (p. 268)	Fig. 14-15
		27	TES2a/29 (p. 260)	Fig. 16-17
		28-29	<b>Support non répertorié</b>	Fig. 18-19

### Afara

Ekas Tachelat	20°5'30"N – 1°7'E	30	AFA2/41 (p. 285)	Fig. 20-21	
Asenkafa	20°7'30"N – 1°8'E	31	AFA4b/81 (p. 299)	Fig. 22-23	
		32	AFA4b/93 (p. 300)	Fig. 24-25	
		33	AFA4b/119 (p. 302)	Fig. 26-27	
		34-36	AFA4b/125 (p. 302)	Fig. 28-31	
		37	AFA4c/188 (p. 311)	Fig. 32-33	
		38	AFA4c/189 (p. 311)	Fig. 34-35	
		39	AFA4c/200 (p. 312)	Fig. 36-37	
		20°8'N – 1°8'E	40	AFA4d/208 (p. 313)	Fig. 38-39
			41	AFA4e/222 (p. 316)	Fig. 40-41

### Egharghagh

Chan Taborat	19°55'30"N – 1°6'E	42	EGH1/3 (p. 324)	Fig. 42-43
Issamadanan	19°56'30"N – 1°7'30"E	43-44	EGH2/6 (p. 326)	Fig. 44-45
		45-46	EGH2/72 (p. 333)	Fig. 46-48
		47-50	EGH2/50 (p. 331)	Fig. 49-50
		51	EGH2/114 (p. 337)	Fig. 51-52
		52-53	EGH2/192 (p. 347)	Fig. 53-54
		54	EGH2/167 (p. 344)	Fig. 55-56
		55	EGH2/159 (p. 343)	Fig. 57-58
		56	EGH2/191a (p. 347)	Fig. 59-60
		57	EGH2/221 (p. 352)	Fig. 61-62
		58	EGH2/193 (p. 347)	Fig. 63-64
		59	EGH2/234 (p. 354)	Fig. 65-66
		60	EGH2/236 (p. 354)	Fig. 67-68
		61	EGH2/244 (p. 355)	Fig. 69-70
		62	EGH2/251 (p. 355)	Fig. 71-72
63	EGH2/238 (p. 354)	Fig. 73-76		
64	EGH2/269 (p. 358)	Fig. 77-79		
65	EGH2/260 (p. 356)	Fig. 80-81		
Teon Lachnen	19°56'30"N – 1°8'E	66-67	EGH3/5 (p. 363)	Fig. 82-83
Inzoul	19°56'30"N – 1°10'30"E	68	EGH4/1 (p. 365)	Fig. 84-85
Telakat	19°59'N – 1°15'E	69	EGH12/2 (p. 377)	Fig. 86-87
Ieguهران	20°0'30"N – 1°12'30"E	70-71	EGH11/6 (p. 376)	Fig. 88-90

### Taghlit

Adarmolen	19°48'30"N – 1°8'30"E	72	TAG2a/55 (p. 395)	Fig. 91-92
		73	TAG2a/30 (p. 388)	Fig. 93-94
		74	TAG2a/56 (p. 395)	Fig. 95-97
		75-76	TAG2a/52(p. 394)	Fig. 98-99
		77	TAG2a/63 (p. 396)	Fig. 100-101
		78-79	TAG2a/54 (p. 395)	Fig. 102-104
		80	TAG2a/64 (p. 396)	Fig. 105-107
		81	TAG2a/73 (p. 397)	Fig. 108-109

TABLEAU 1 – Toponymes des vallées et des stations de gravures rupestres du versant nord-occidental de l'Adrar des Iforas où se situent les 81 gravures de chars et parties de chars répertoriées sur le terrain en 1986, puis 1990. La colonne en jaune donne les repères des relevés indiqués dans Dupuy 2006 et conservés dans le présent article. La colonne en bleu renvoie aux index adoptés dans Dupuy 1991, qui permettent de saisir, corpus de thèse à l'appui, les contextes iconographiques de réalisation des gravures. La colonne de droite répertorie les figures de ce portfolio.



FIGURE 2 – Quatre chars dételés gravés sur une dalle horizontale à Emeshi, vallée de Tirist (le diamètre du cache objectif mesure cinquante trois millimètres). On distingue parmi les tracés quelques figures de grands oiseaux, probablement des autruches.



FIGURE 3 – Relevé synthétique de la photographie précédente reproduisant la disposition des motifs, mais ne rendant compte ni des tracés à peine visibles, ni des piquetages indéterminables, ni des accidents de surface du support (vallée de Tirist, station d'Emeshi).



FIGURE 4 – Char à roues sans rai (roues pleines ?) à côté de deux objets coudés munis de longues lames légèrement arquées avec crochets en partie proximale tournés vers le bas des manches. Il y a tout lieu de penser que ces gravures qui présentent la même patine et qui furent réalisées selon la même technique du piquetage, sont contemporaines (vallée et station de Tirist).

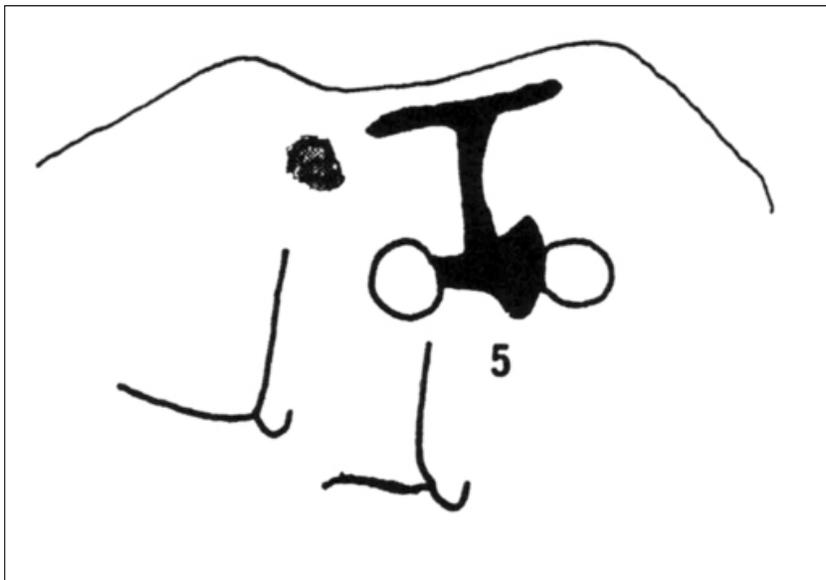


FIGURE 5 – Relevé de la photographie précédente. La longueur du timon mesure à peu près vingt cinq centimètres (vallée et station de Tirist).



FIGURE 6 – Chars basculés de 90° l'un par rapport à l'autre, figurés à côté de taurins et d'autruches : le timon du véhicule de droite barre le corps d'un quadrupède (un taurin ?) tandis que le joug de celui de gauche recoupe l'avant train d'un taurin aux cornes tournées vers l'avant. Les deux roues de ce dernier sont tangentes, l'essieu étant omis (vallée de Tirist, station d'Imazaoulet). Les rapports des longueurs entre les essieux, les timons et les jougs sur les chars de ce portfolio, varient dans des proportions considérables. Ces variations s'expliquent en grande partie par des approximations graphiques.

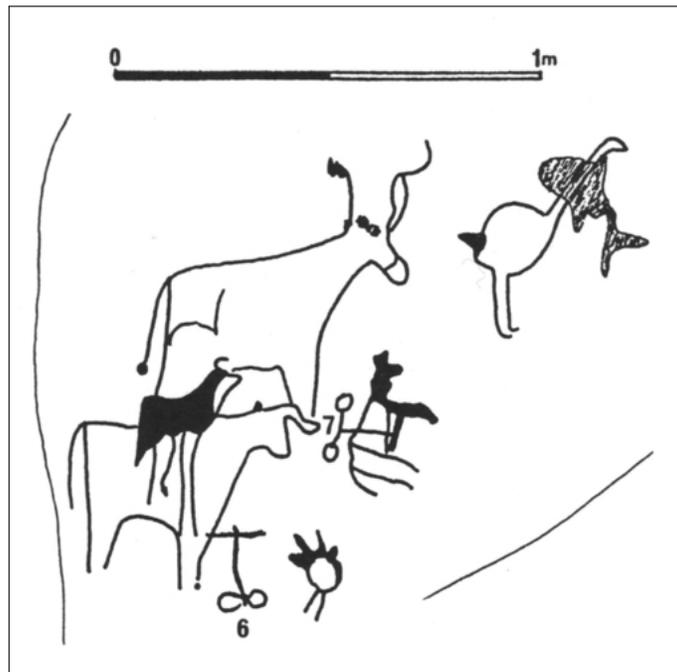


FIGURE 7 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Tirist, station d'Imazaoulet).



FIGURE 8 – La grande paroi inclinée d’Imeden (vallée de Tessalit) ; manque la partie supérieure droite de l’ornementation. La figure 9 reproduit l’ensemble des gravures.

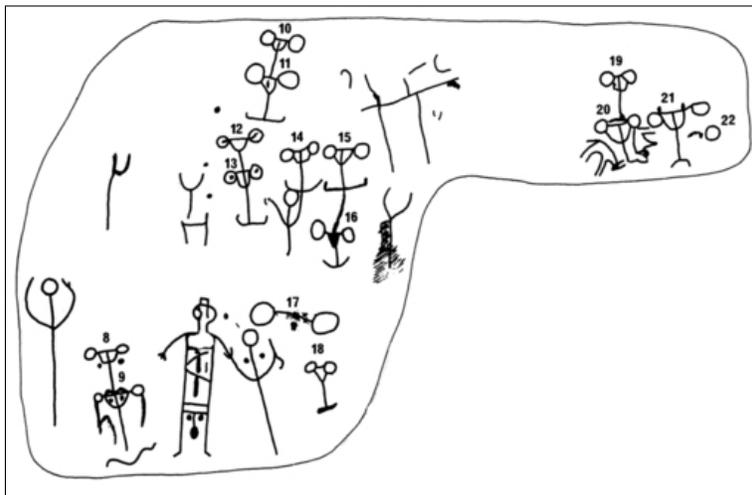


FIGURE 9 – Relevé complet de la grande paroi inclinée d’Imeden comprenant dix chars groupés par paire en file (le n° 20 semble lié à deux taurins), trois chars isolés, un train de roues, une roue et trois personnages dont deux incomplets à tête ronde sous tendue d’une droite sur laquelle se greffe deux courbes, représentant respectivement leur corps et leurs deux bras levés. Tous les motifs ont été réalisés selon la même technique de piquetage, à l’exception de la silhouette plus finement gravée de l’humain figuré en plan frontal (voir pour plus de détails la figure 11). Le support fait à peu près trois mètres de large pour deux mètres dix de haut.



FIGURE 10 – Angle supérieur droit de la grande paroi ornée d’Imeden montrant deux chars en file, un char isolé et une roue (la figure 9 présente le relevé complet de cette paroi). De part et d’autre du timon du véhicule n° 20, sont gravés deux quadrupèdes, dos en vis-à-vis. L’animal de gauche semble pourvu de cornes. Il s’agit probablement de la figure d’un attelage de taurins, sans conducteur, ni harnais. Yves et Christine Gauthier (2018 : 83) considèrent que le cercle n° 22 pourrait figurer autre chose qu’une roue.



FIGURE 11 – Vue rapprochée de la grande paroi ornée d’Imeden (la figure 9 en présente le relevé complet) : la main gauche finement incisée du personnage visiblement masculin surcharge le bras droit de l’humain filiforme dont seul est rendu le haut du corps par un large trait piqueté. À droite de ce dernier, apparaissent un train de roues et un char dételé réalisés selon la même technique de gravure. Tous les traits présentent la même patine. Ces motifs semblent contemporains, voire de la même main. Par contre, le personnage en plan frontal a été gravé après, comme l’atteste la superposition, et au moyen d’un (ou plusieurs) outil(s) différent(s). Yves et Christine Gauthier (2018 : 83) considèrent que l’haltère n° 17 pourrait représenter autre chose qu’un train de roues.



FIGURE 12 – Pan rocheux vertical gravé à proximité immédiate de la grande paroi ornée d’Imeden (rappel : le diamètre du cache objectif mesure cinquante trois millimètres). On y voit, de gauche à droite, un char au joug sinueux, un char intriqué dans le corps d’une autruche, un animal bas sur pattes au corps massif et un attelage de taurins. Le véhicule tracté est muni d’un long timon abouté à une barre (un joug de cornes ?), puis recoupé dans sa partie médiane par une ligne sinueuse à hauteur du dos des animaux (un joug dorsal ?). Notons que la partie terminale en T du joug-timon est plus finement gravée que le reste de l’équipement du char : épure, reprise, rajout ?

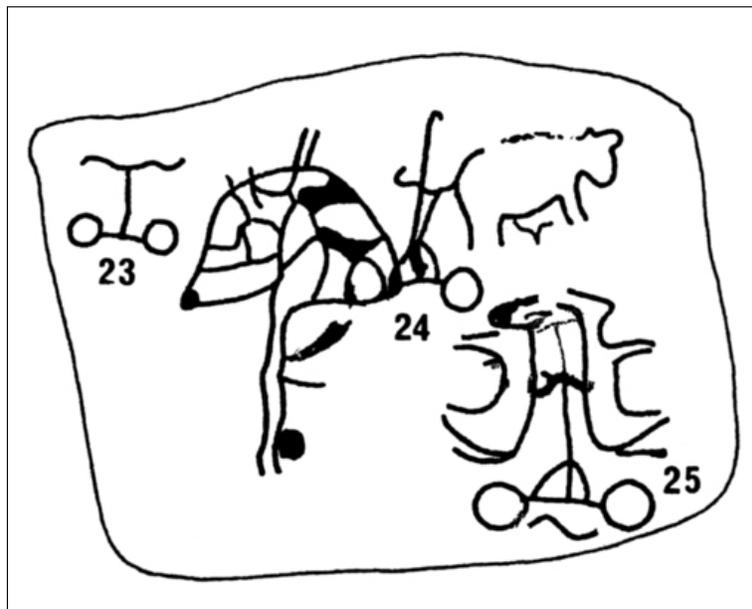


FIGURE 13 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Tessalit, station d’Imeden).



FIGURE 14 – Char gravé selon le schéma de base prévalant au nord-ouest de l’Adrar des Iforas : deux cercles réunis par une droite figure le train de roues, du milieu de l’essieu part le timon à l’extrémité duquel se trouve abouté perpendiculairement le joug (vallée de Tessalit, station d’Imeden).



FIGURE 15 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Tessalit, station d’Imeden).



FIGURE 16 – Deux quadrupèdes, dos en vis-à-vis (celui de droite aux cornes en U est identifiable à un taurin), gravés de part et d’autre d’un char équipé d’une plateforme circulaire recoupée en son milieu par le timon. Cet attelage n’est pas conduit. Les moyeux des roues sont rendus par piquetage (vallée de Tessalit, station d’Imeden).



FIGURE 17 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Tessalit, station d’Imeden).



FIGURE 18 – À imaginer un déplacement en marche avant de ces deux chars sur leur support, celui de gauche se déplacerait du haut vers le bas de la paroi, celui de droite du bas vers le haut. Ici comme ailleurs au nord-ouest de l'Adrar des Iforas, l'orientation des chars sur les rochers ne semble répondre d'aucune règle (Fig. 3 et 7 par exemple). Cette remarque s'applique à d'autres motifs faisant partie intégrante de l'horizon iconographique des chars, à l'instar des ovals bi-punctués en figure 75 et 76 (vallée de Tessalit, station d'Imeden).

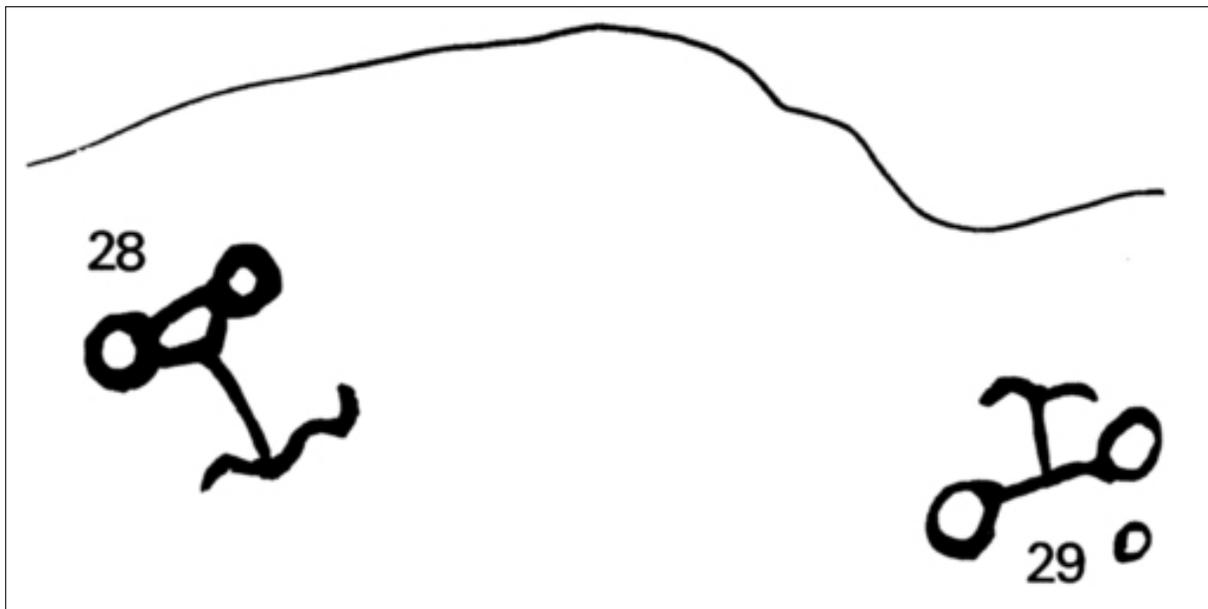


FIGURE 19 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Tessalit, station d'Imeden).



FIGURE 20 – Char à caisse rectangulaire et à roues sans rai aux moyeux indiqués (roues pleines ?). Ni le timon, ni le joug, ne sont visibles. Ce motif est gravé à côté d'un taurin, de trois autruches et d'un personnage filiforme (vallée d'Afara, station d'Ekes Techelat).

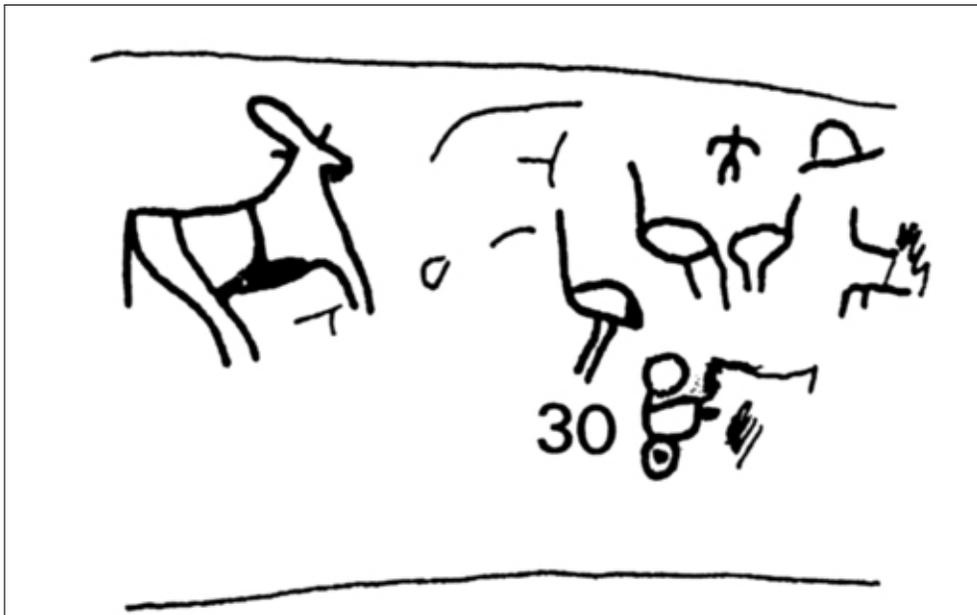


FIGURE 21 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Ekes Techelat).



FIGURE 22 – Ce char se singularise, tant par la longueur exagérée de son timon légèrement sinueux, que par la position de son joug non perpendiculaire au timon : réalité technologique ou approximations figuratives ? Un taurin et des tracés indéterminés complètent l'ornementation (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).

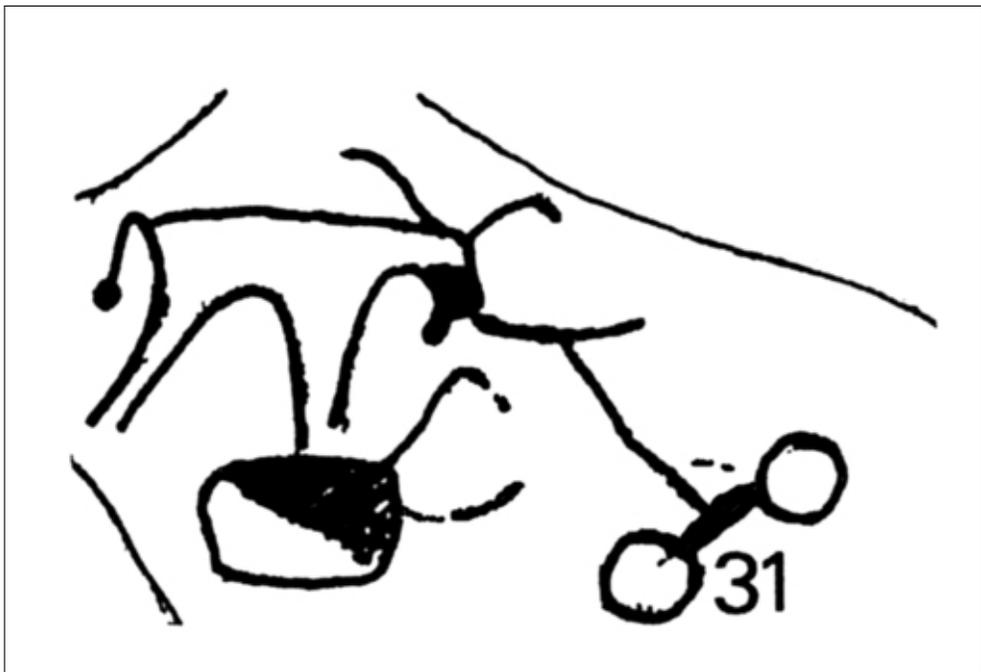


FIGURE 23 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 24 – Gravure superficielle et isolée d'un char équipé de roues à quatre rais, d'une plateforme semi-circulaire attenante en partie arrière à l'essieu et recoupée en son milieu par le timon, lui-même étant abouté à un joug dissymétrique, curieusement méandrique (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 25 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 26 – Char à plateforme rectangulaire muni de roues aux nombres de rais différents : huit sont discernables à gauche pour onze à droite (vallée d’Afara, station d’Asenkafa).



FIGURE 27 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Afara, station d’Asenkafa).

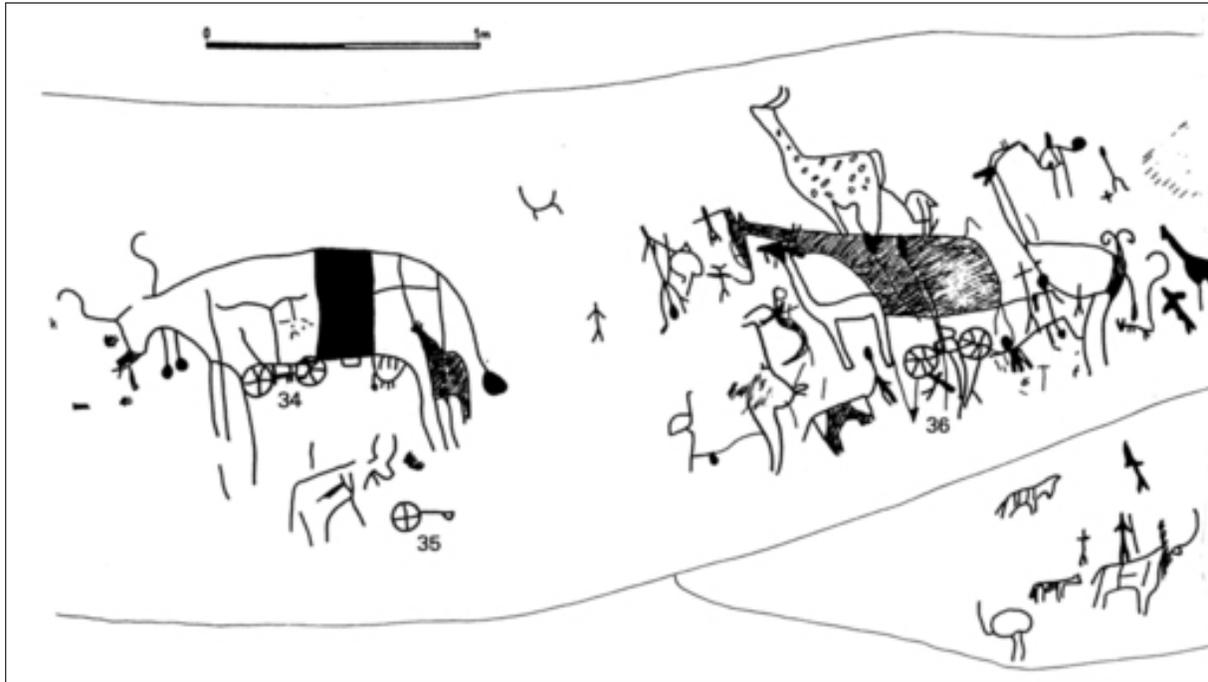


FIGURE 28 – Le manque de recul pour photographier correctement ce grand ensemble de gravures a imposé l’usage d’un film transparent qui a été appliqué contre la paroi et qui a permis de relever l’intégralité de son ornementation, feutre à la main. Le char n° 34 a été photographié de près. Le cliché a été pris après un changement de pellicule et, malheureusement, n’a pas été fixé sur l’émulsion. Situation agaçante car cette image est la seule de l’Adrar des Iforas à montrer un véhicule entièrement figuré de profil. Son timon est tourné vers la droite et se termine par une boucle (lanière fixée au joug ?). Le fait qu’aucun trait ne se greffe obliquement ou verticalement sur le timon dessiné horizontalement pourrait signifier que la plateforme, si plateforme il y avait, était dépourvue de superstructure du genre arceaux, ridelles, balustrade, caisson, siège... Seule la roue de premier plan est figurée. Celle d’arrière plan ne l’est pas, ce qui est logique dans une vue latérale où la roue de plan rapproché masque entièrement celle de plan éloigné (vallée d’Afara, station d’Asenkafa). Yves et Christine Gauthier (2018 : 83) considèrent que ce motif pourrait représenter autre chose qu’un char de profil.



FIGURE 29 – Partie gauche du panneau gravé reproduit en figure 28. La plateforme et les roues à cinq rais du char n° 34 recourent le flanc antérieur d'une vache à large encornure en lyre, munie de pendeloques sous jugulaires et d'un appendice ventral rectangulaire situé devant le pis.



FIGURE 30 – Partie droite du panneau gravé reproduit en figure 28. Le timon du char n° 36 recoupe la ligne ventrale d'une girafe gravée au milieu d'autruches, de taurins, de personnages filiformes, d'une gazelle... Les superpositions attestent de réalisations en plusieurs temps.



FIGURE 31 – Il est difficile de se prononcer sur le nombre exact de rais composant les roues de ce char également présenté en figure 28 et 30 : six rais si le trait horizontal qui court de moyeu à moyeu représente l'essieu dans toute sa longueur, ou bien sept rais s'il représente l'essieu avec, dans son prolongement, un rai de chaque roue.



FIGURE 32 – Curieuse gravure que celle de ce char équipé d'une roue à six rais d'un côté, et d'une roue sans rai de plus faible diamètre de l'autre ! Approximation graphique ou véhicule voulu inopérant par son auteur ? La plateforme rectangulaire, si le rectangle représente bien cela, semble centrée sur l'essieu (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 33 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 34 – Char à timon unique, joug à quatre courbes et contrecourbes enlacées, plateforme hémisphérique attenante en partie arrière à un essieu recevant à chaque extrémité une roue folle à quatre rais (vallée d’Afara, station d’Asenkafa).

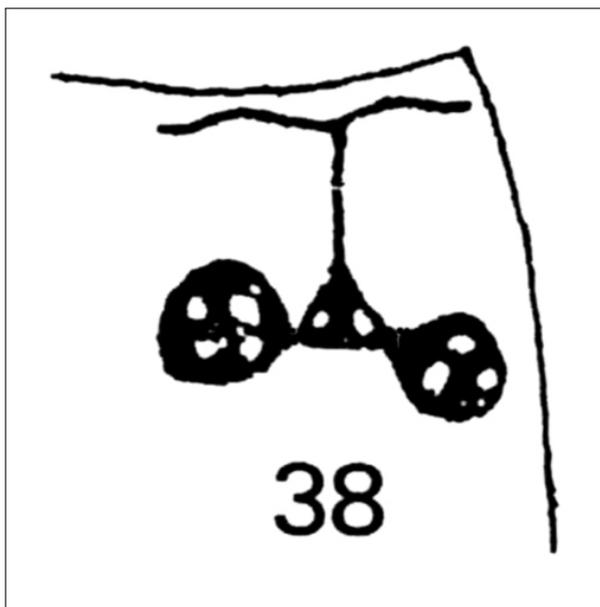


FIGURE 35 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Afara, station d’Asenkafa).



FIGURE 36 – Roue comprenant six rais rayonnant du moyeu vers la jante (vallée d’Afara, station d’Asenkafa). Yves et Christine Gauthier (2018 : 83-84) considèrent que ce motif pourrait représenter autre chose. Pour justifier leur réticence, ils prennent l’exemple de boucliers ronds munis d’armature, dépeints dans les mains de guerriers sous un abri de la Tassili-n-Ajjer. Quatre traits tout au plus partent du centre de ces armes défensives et non pas six comme sur la gravure d’Asenkafa. À les suivre néanmoins, on est conduit à supposer que le cercle central du motif d’Asenkafa représenterait un umbo. Je n’ai relevé aucun bouclier équipé d’umbo et d’armatures rayonnantes dans les mains des centaines de guerriers dessinés dans l’Adrar des Iforas (Dupuy 1991). Par contre, quatre chars figurés dans la région sont pourvus de roues à six rais parfois avec les moyeux détaillés (se reporter aux figures 32, 48, 91, 102), à l’image de la roue gravée ici isolément.

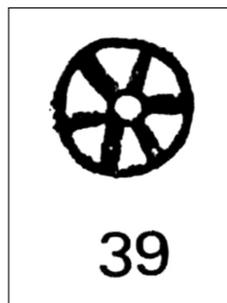


FIGURE 37 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Afara, station d’Asenkafa).



FIGURE 38 – Chevaux, plus précisément deux étalons, figurés de part et d'autre d'un char au timon long d'une vingtaine de centimètres. Chaque animal est tenu par un porteur de lance à tête trilobée : cette composition évoque une scène d'attelage (vallée d'Afara, station d'Asenkafa). Ces porteurs de lances aux corps traités de face peuvent être rapprochés, sur le plan du style, du personnage masculin présenté en figure 11, de réalisation plus récente que les chars dételés ou attelés à des taurins figurés à ses côtés.



FIGURE 39 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 40 – Taurin muni de deux pendeloques sous-jugulaires, associé à un char. L'animal montre un appendice ventral semblable à celui de la vache en figure 29, elle aussi parée d'une paire de pendeloques sur le flanc de laquelle se superpose un char. Quatre taurins et une autruche complètent cette composition (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).

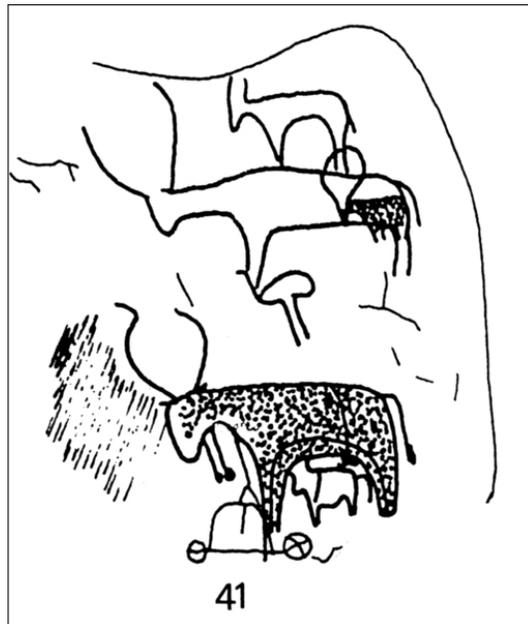


FIGURE 41 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Afara, station d'Asenkafa).



FIGURE 42 – Char, autruche et motif grossièrement rectangulaire. Ce dernier aux angles arrondis est bi-ponctué en partie haute ; la double ponctuation difficile à différencier du piquetage interne est visible sous fort grossissement (vallée d’Egharghagh, station de Chan Taborat).

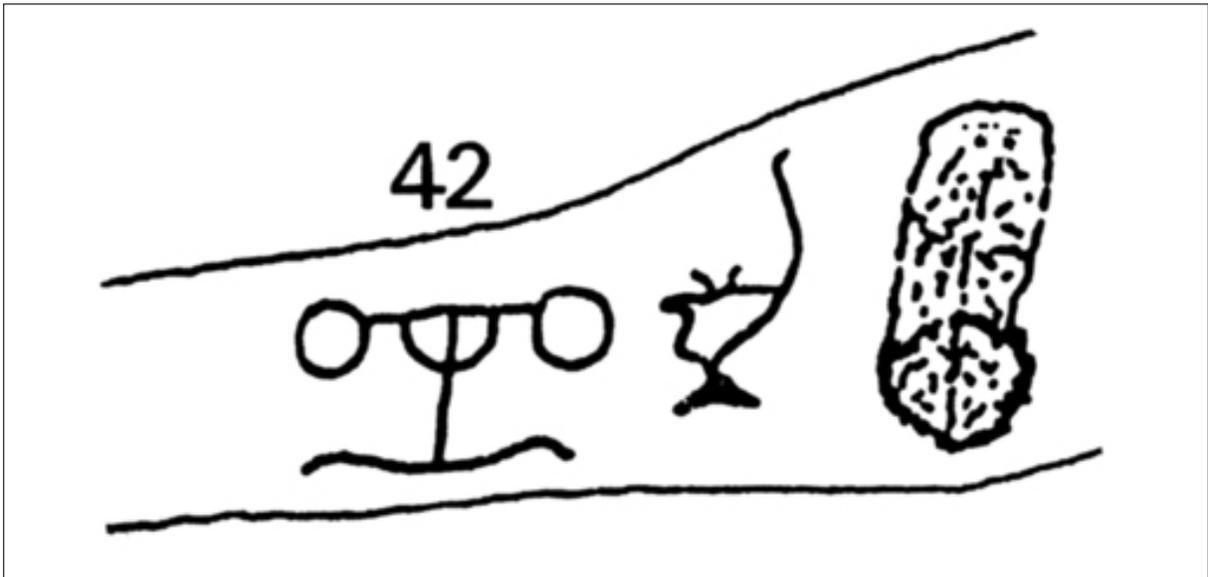


FIGURE 43 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station de Chan Taborat).



FIGURE 44 – Chars dételés de technologie comparable gravés côte à côte : tous deux sont équipés d'une plateforme semi-circulaire attenante à l'essieu en partie arrière, posée sur le timon au bout duquel apparaît un joug sinueux. La partie avant du char de droite est imbriquée dans un motif ovalaire. Le véhicule de gauche recouvre un piquetage serré en arrière duquel est gravée une ligne zigzagante (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

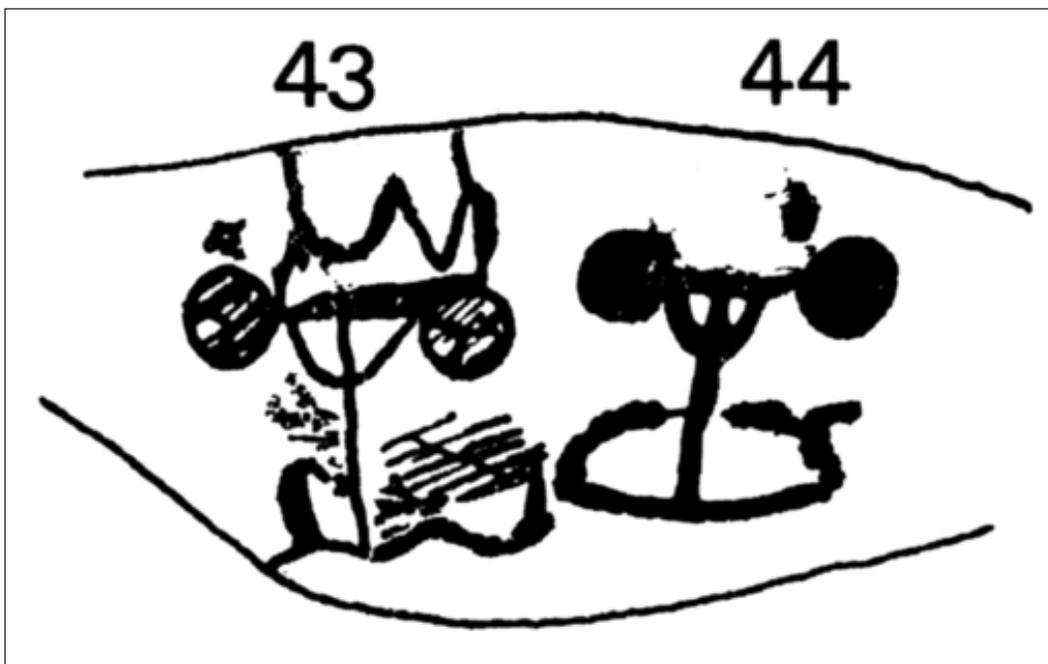


FIGURE 45 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

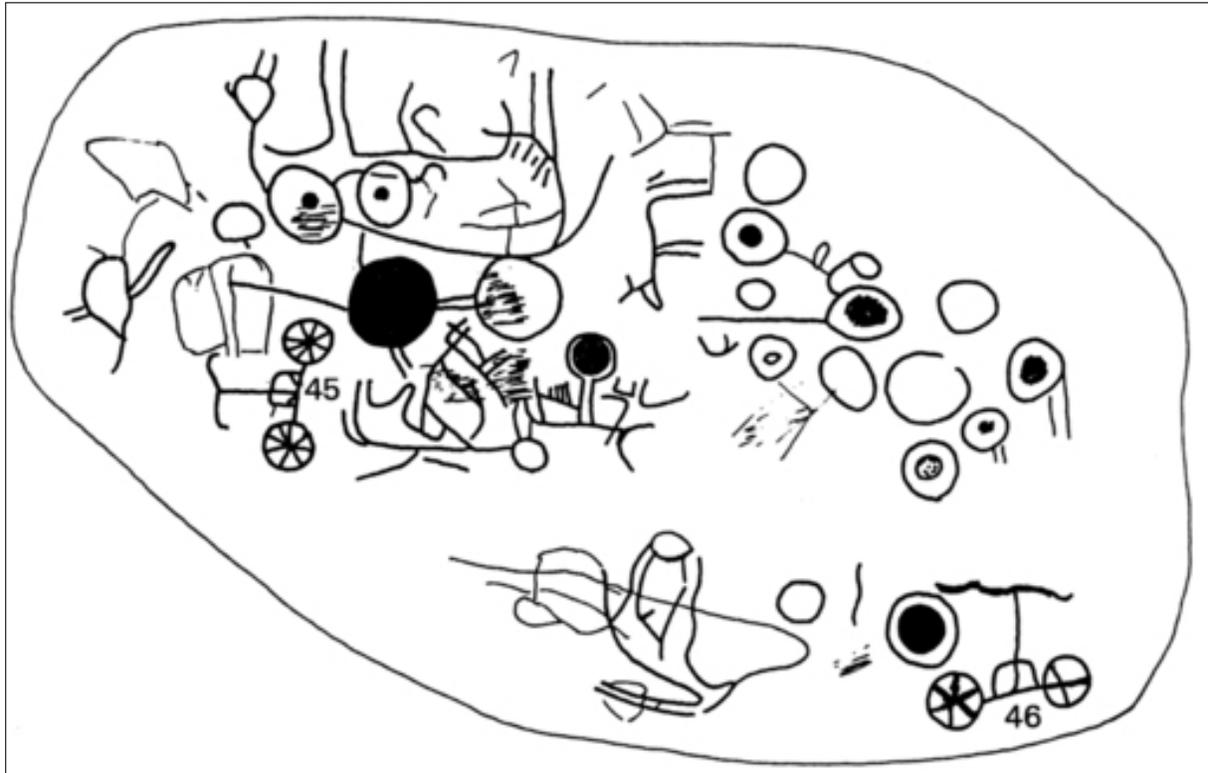


FIGURE 46 – Dalle horizontale ornée de deux chars aux timons longs d’une vingtaine de centimètres, de quelques animaux et de cercles de différents diamètres décorés de piquetages internes plus ou moins étendus. Ces cercles participent de la famille des motifs curvilignes bien représentés à certains endroits sur les crêtes granitiques d’Issamadanen (Dupuy & Searight 2005). Eu égard à l’ambiance iconographique prévalant dans cette station, il est déraisonnable d’assimiler ces cercles à des roues. En revanche, lorsque des cercles, rayonnés ou non, avoisinent des chars sans expressions abstraites à leur entour et qu’ils relèvent des mêmes techniques de gravure et présentent les même patines, il n’y a rien d’incongru à les identifier à des roues, ou pour utiliser une tournure de phrase positive, il est logique d’y voir des roues.



FIGURE 47 – Char n° 45 reproduit en figure 46, équipé de deux roues à huit rais aux moyeux bien marqués (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 48 – Char n° 46 reproduit en figure 46, équipé de deux roues aux nombres de rais différents : quatre d’un côté pour six de l’autre (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 49 – Cheval levretté de l'époque cameline surchargeant un motif énigmatique, lui-même superposé à deux des quatre chars agencés verticalement, tous quatre étant traités de manière minimaliste : les trois droites gravées perpendiculairement figurent l'ensemble essieu-timon-joug tandis que l'altère en partie haute représente les roues rabattues en bout d'essieu. A supposer que l'absence de plateforme corresponde à la réalité, ou autrement-dit qu'elle ne résulte pas d'une abstraction figurative, ces engins roulants, compte tenu de leur dépouillement extrême, ne pouvait servir au transport de personnes et de marchandises (vallée d'Egharghagh, station d'Issamaden).

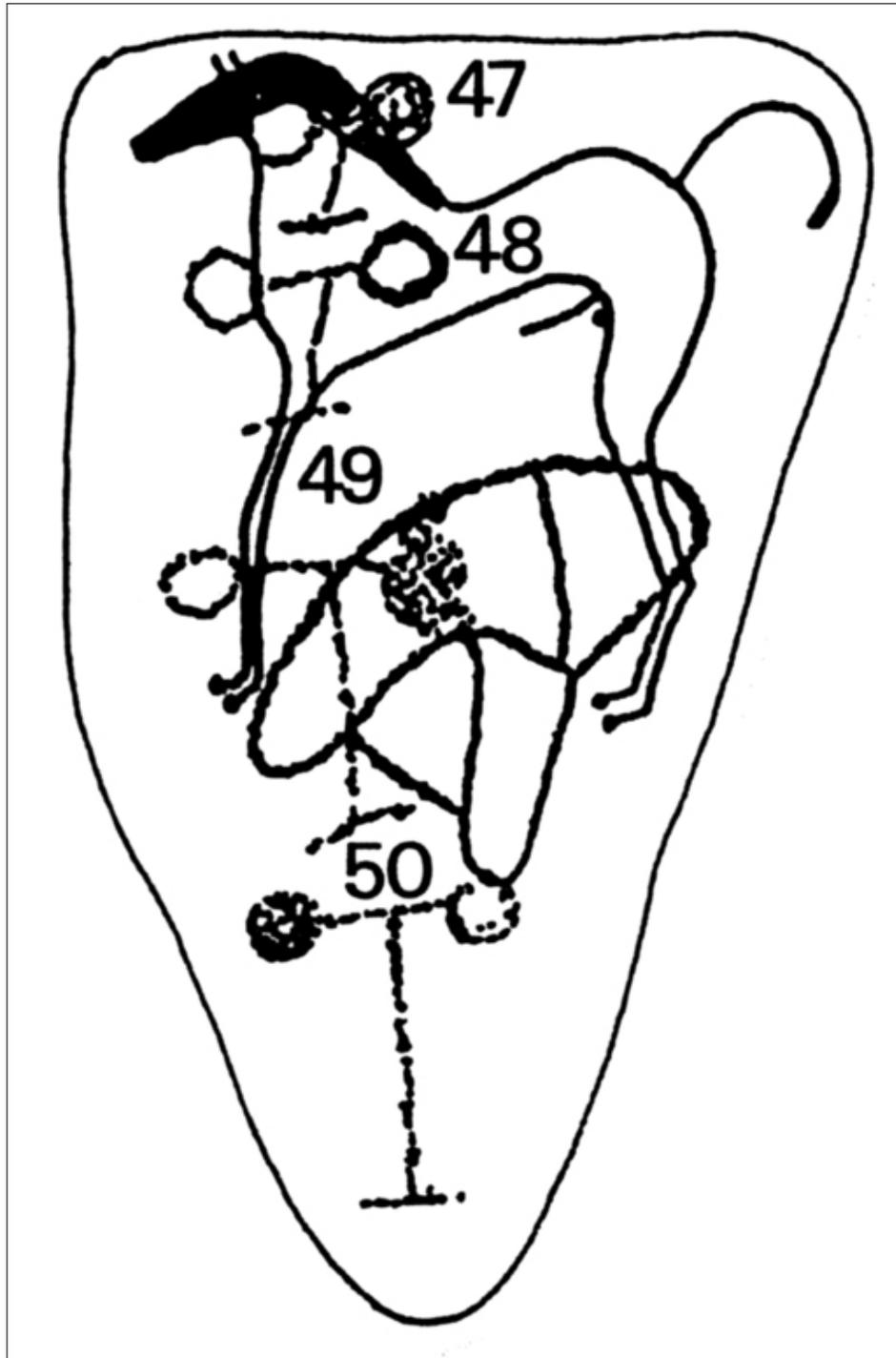


FIGURE 50 – Relevé de la photographie précédente. Hauteur de la paroi : un mètre dix (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 51 – Char obtenu par martelage grossier (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 52 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 53 – Le char de gauche est associé à deux quadrupèdes indéterminables. Le char de droite est dételé. Dans les deux cas de figures, les timons vont au-delà des jougs : l'un présente une extrémité droite, l'autre une extrémité boulée (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

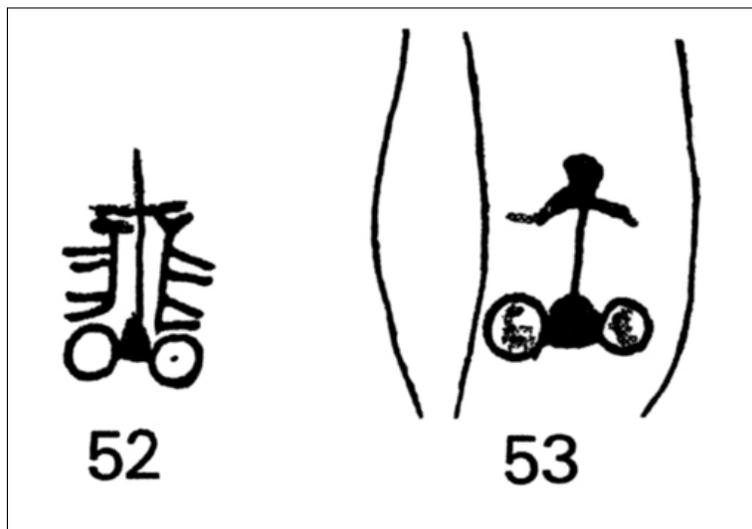


FIGURE 54 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 55 – Char équipé de roues à huit rais et d’une plateforme centrée sur l’essieu, à moins que le trait médian ne représente une traverse en avant de l’essieu qui visait à renforcer la structure de la plateforme. La longueur du joug est très réduite (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).

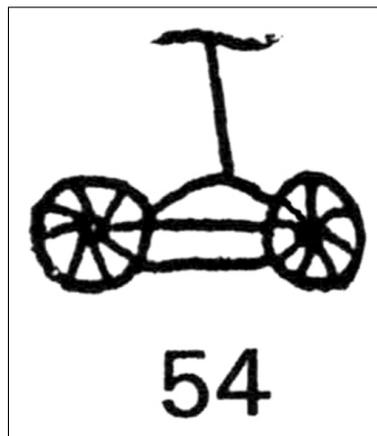


FIGURE 56 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 57 – Gravure inachevée d'une roue : deux rais sont tracés, le troisième l'est à moitié, le quatrième est absent. Le motif est figuré au centre d'une paroi comprenant de nombreuses figures d'époques différentes (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen). L'incomplétude des figures est un fait avéré dans l'horizon iconographique des chars (Fig. 9, Dupuy 1991, 1998 : 36, 2018 : 115). Yves et Christine Gauthier (2018 : 83) considèrent que ce motif pourrait représenter autre chose qu'une roue.



FIGURE 58 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 59 – Char aux traits profondément piquetés, attelé à deux quadrupèdes finement silhouettés – espèces indéterminables – dos en vis-à-vis, de part et d’autre du timon. La dalle est ornée de quatre figures de taurins, de plusieurs cupules, de plages piquetées et de tracés non identifiables (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).

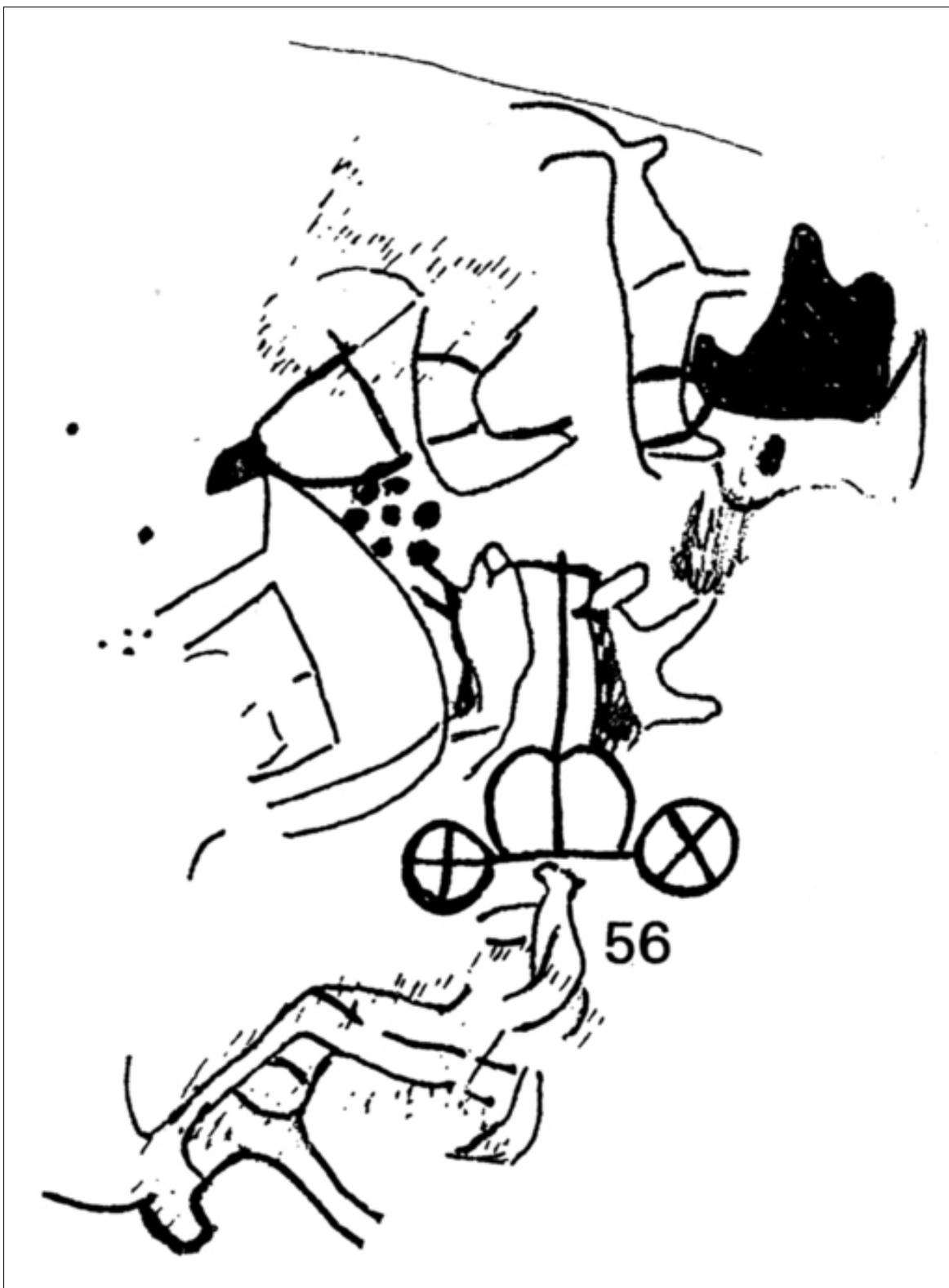


FIGURE 60 – Croquis de situation des motifs visibles sur la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

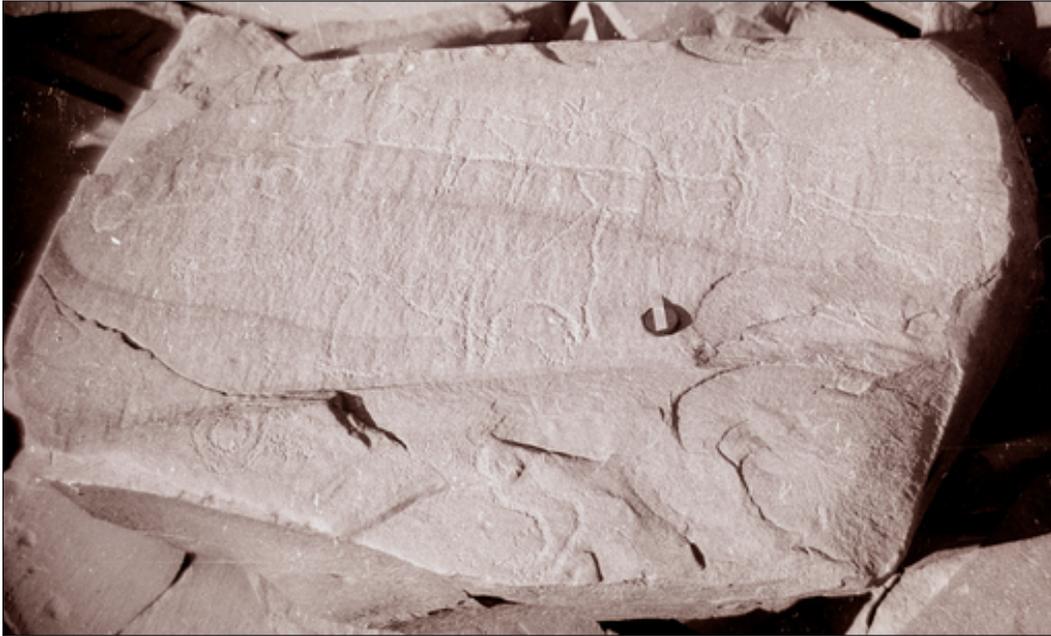


FIGURE 61 – Le motif n° 57 est un char auquel manque le joug. L'examen du cliché numérisé sous fort grossissement ne laisse guère de doute à ce sujet. Quatre bovidés sont figurés sur sa droite (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen). Cette gravure fait partie des sept motifs éliminés de ce corpus par Yves et Christine Gauthier (2018 : 83-84).

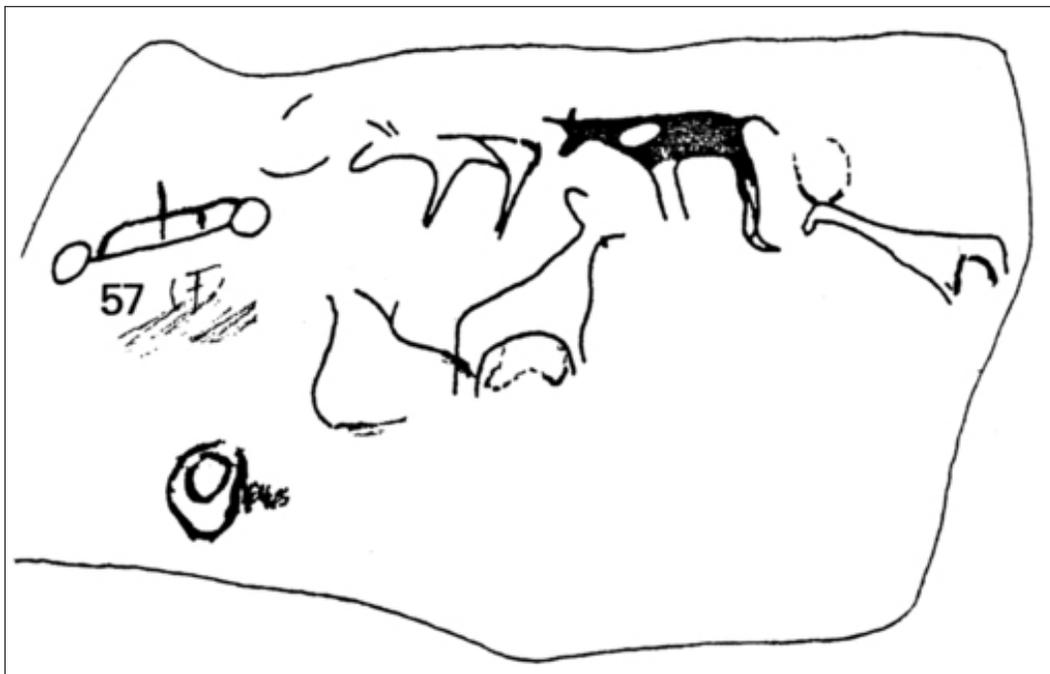


FIGURE 62 – Le relevé du char n° 57 présenté dans mon article de 2006 a été légèrement corrigé après numérisation du cliché et son traitement sur Photoshop© qui l'a rendu plus lisible par réglage du rapport luminosité/contraste (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 63 – Les animaux de trait de cet attelage sont difficilement identifiables. Quelques piquetages à hauteur de leur tête évoquent des cornes. Le cruciforme se greffant au milieu et à l’arrière de l’essieu pourrait représenter le haut du corps filiforme d’un personnage, bras tendus à l’horizontale Mais prudence ! Car à supposer qu’il s’agisse du conducteur, il est étonnant que ses mains ne tiennent aucun guide. Faut-il alors y voir un passager assis sur la plateforme ? Le schématisme de la représentation ne permet pas d’être affirmatif (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 64 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).



FIGURE 65 – Char dételé à plateforme semi-circulaire. Les deux petits traits perpendiculaires au joug figurent peut-être des lanières. Leur courte longueur ne permet pas de les assimiler aux dos d'animaux de trait vus de dessus. Deux antilopes et une autruche sont gravées à côté du véhicule. Les autres figures sont indéterminables (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

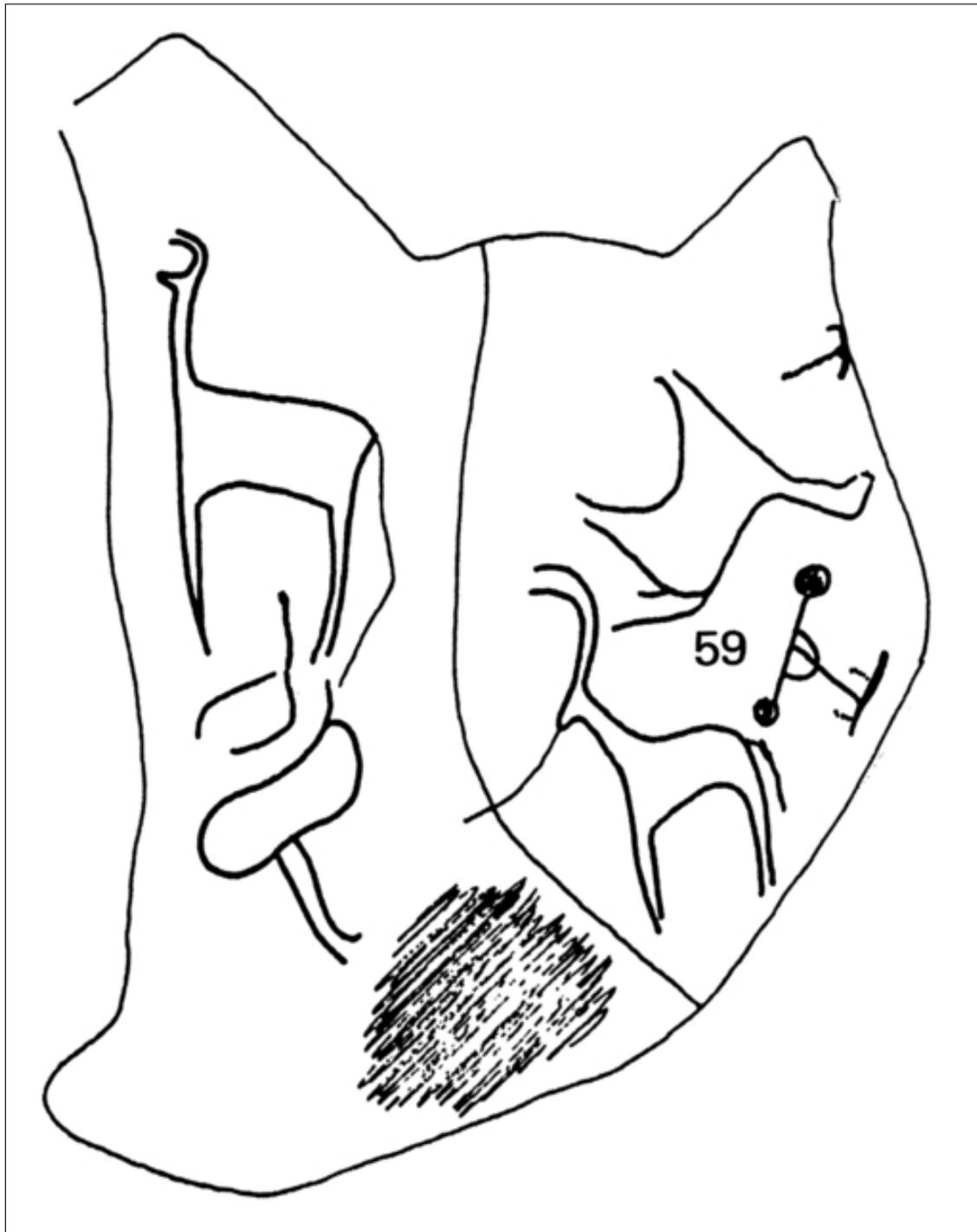


FIGURE 66 – Croquis de situation des motifs lisibles sur la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 67 – On retrouve sur ce char les deux lanières (?) pendues au joug observées sur la figure 65. Sa plateforme est rectangulaire avec ses deux angles avant arrondis (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

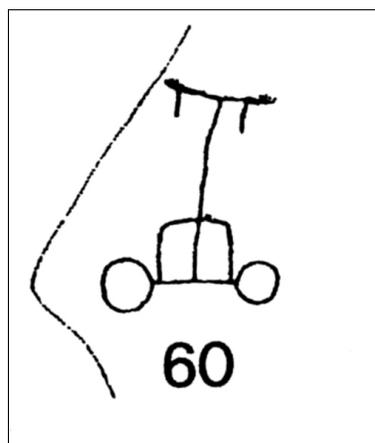


FIGURE 68 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 69 – La desquamation de la paroi a fait disparaître la partie droite du char, lequel est de conception comparable à celui de la figure 65 : roues sans rais (roues pleines ?), plateforme semi-circulaire, lanières (?) attachées au joug rectilinéaire. Une girafe, une autruche et un bœuf font partie de l'ornementation. Le dromadaire monté est de réalisation plus récente (vallée d'Eghar-ghagh, station d'Issamadanen).

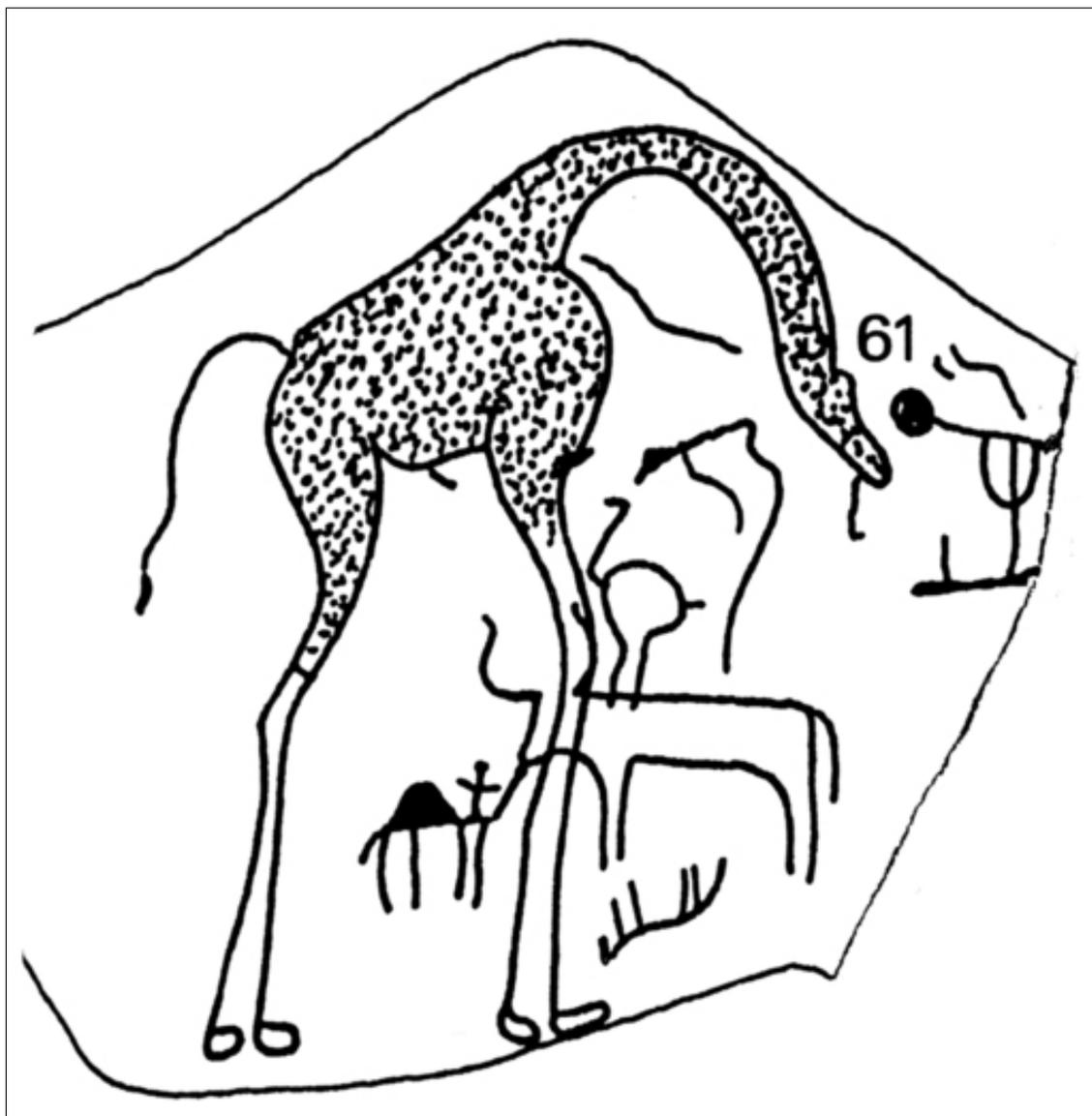


FIGURE 70 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 71 – Char dételé à roues sans rai (roues pleines ?), moyeux marqués par piquetage, joug droit. La plateforme est centrée sur l’essieu comme cela semble être aussi le cas pour les véhicules n° 54 en figure 55 et n° 70 en figure 89. Hormis ces deux cas de figures, les autres plateformes des chars de l’Adrar des Iforas, sont attenantes à l’essieu par leur partie arrière, exception faite de celle circulaire située en avant de l’essieu (Fig. 86). S’observe à côté de ce véhicule un ovale avec un U superficiellement tracé en partie interne gauche de l’enveloppe. Des motifs comparables avec des U bien marqués et opposés à une double ponctuation, sont gravés par ailleurs à Issamadanen (vallée d’Egharghagh).

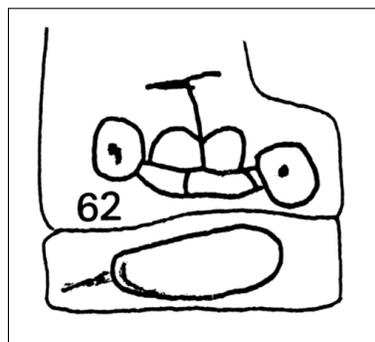


FIGURE 72 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station d’Issamadanen).

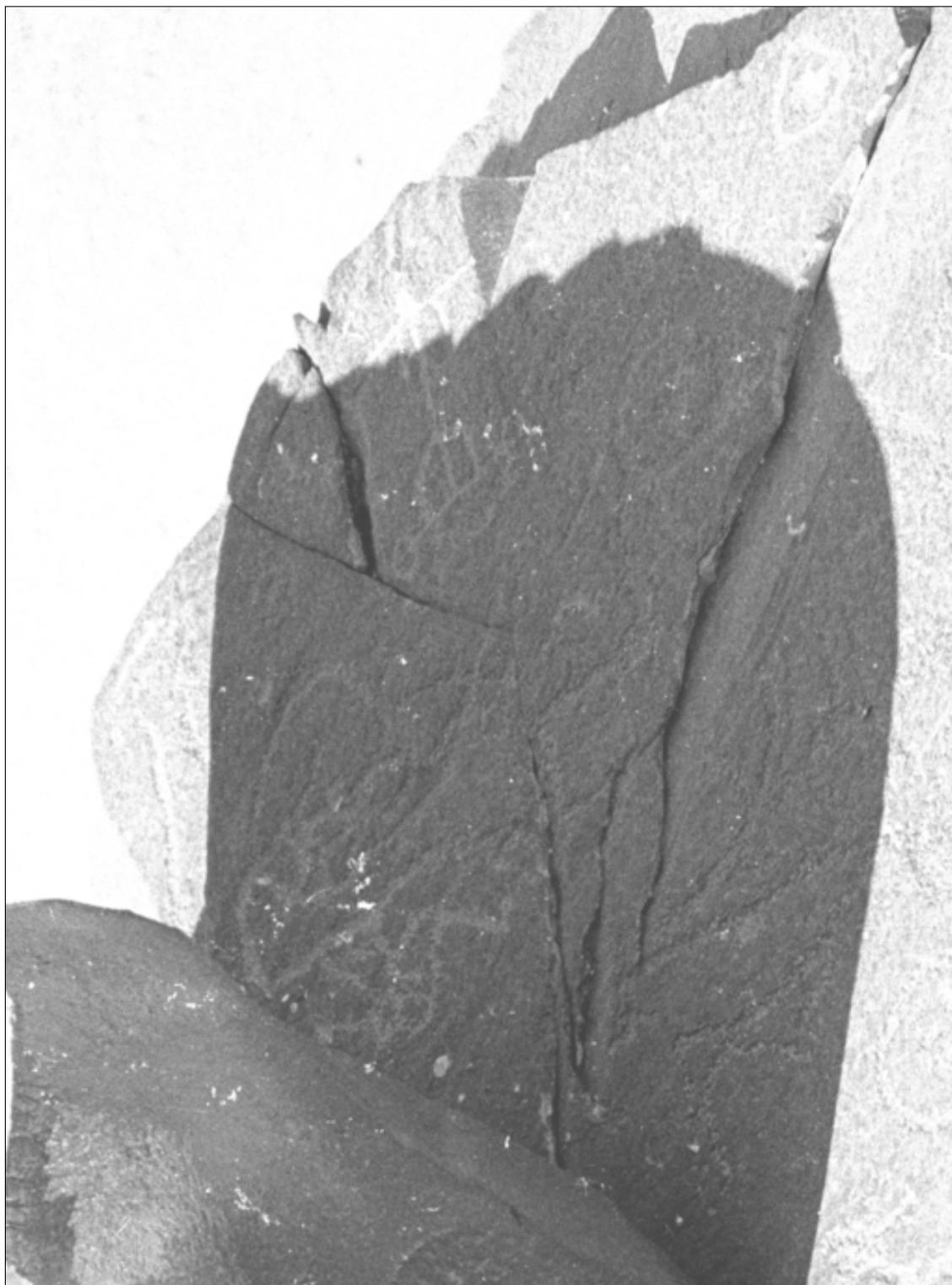


FIGURE 73 – Deux lanières (?) suspendues au joug se retrouvent figurés sur ce char comme sur les chars n° 59, 60, 61 présentés en figures 65, 67, 69. Le timon dépasse le joug et se termine en boule comme sur l'exemplaire n° 53 en figure 53 (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

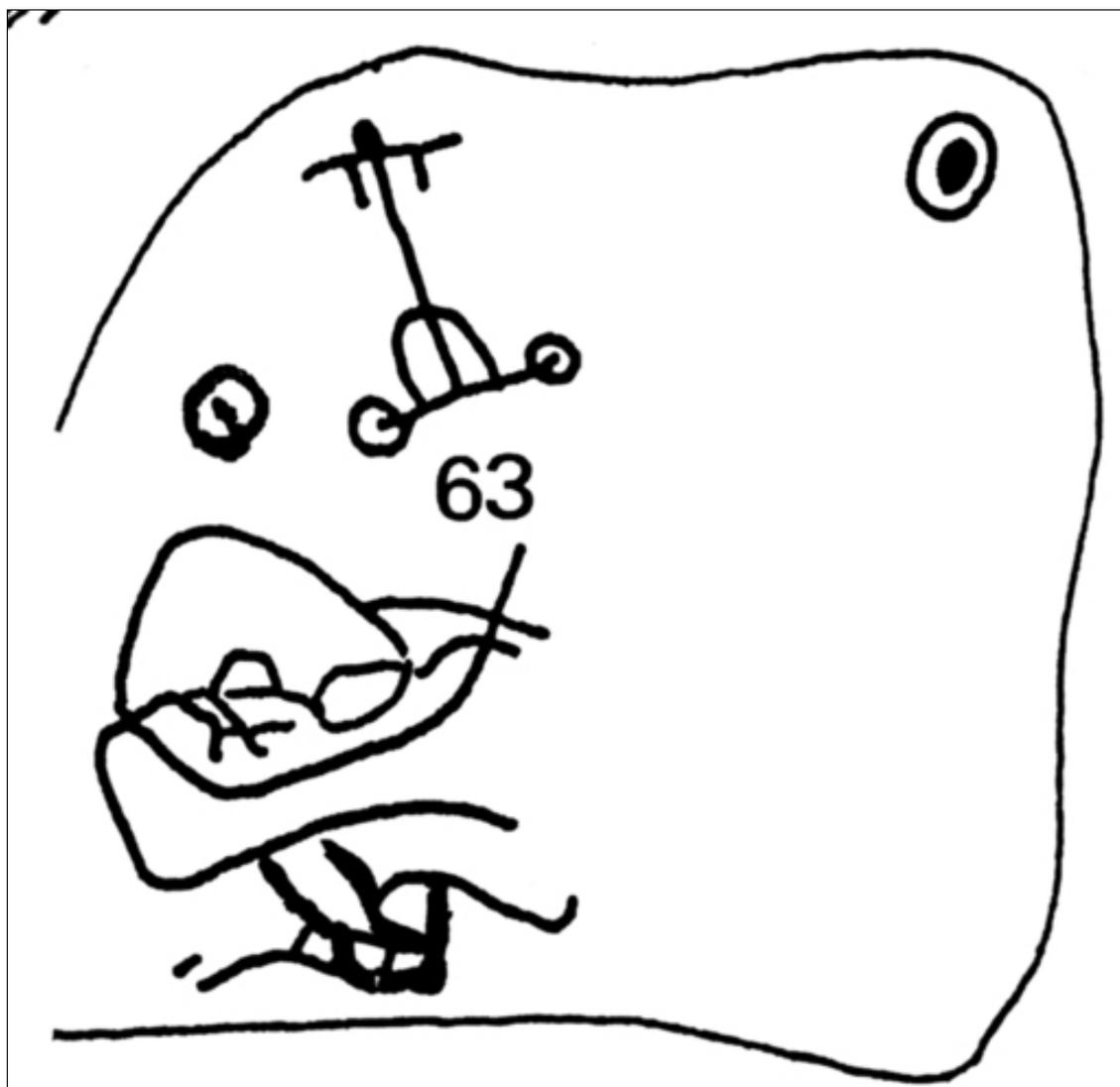


FIGURE 74 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 75 – Les gravures à l’ombre du rocher ne sont pas visibles. On aperçoit, en haut et à droite de la dalle, l’extrémité boulée du timon et le joug affublé d’une paire de lanières pendantes du char n° 63 présenté en figure 73. Le véhicule est gravé sur une dalle horizontale aux côtés de six ovales bi-punctués. C’est la troisième fois que de tels motifs apparaissent à proximité immédiate de chars (Fig. 42, 71). Ces répétitions alliées à plusieurs recoupements thématiques plaident en faveur de l’appartenance de ces motifs au même horizon iconographique (Dupuy 1994b).



FIGURE 76 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 77 – Signes abstraits particulièrement nombreux sur les éminences rocheuses d’Issamadanen, là où les granitoïdes des versants se délitent en bancs de grandes surfaces. Un char fait partie des motifs gravés. On aperçoit des tumulus une vingtaine de mètres plus bas en bordure de la vallée d’Egharghagh.



FIGURE 78 – Vue rapprochée du char constitué de deux roues sans rai aux moyeux bien marqués et d'un timon supportant une plateforme ogivale. Manque le joug comme sur les véhicules n° 30, 41, 57, 76, 78 en figures 20, 40, 61, 98, 102.

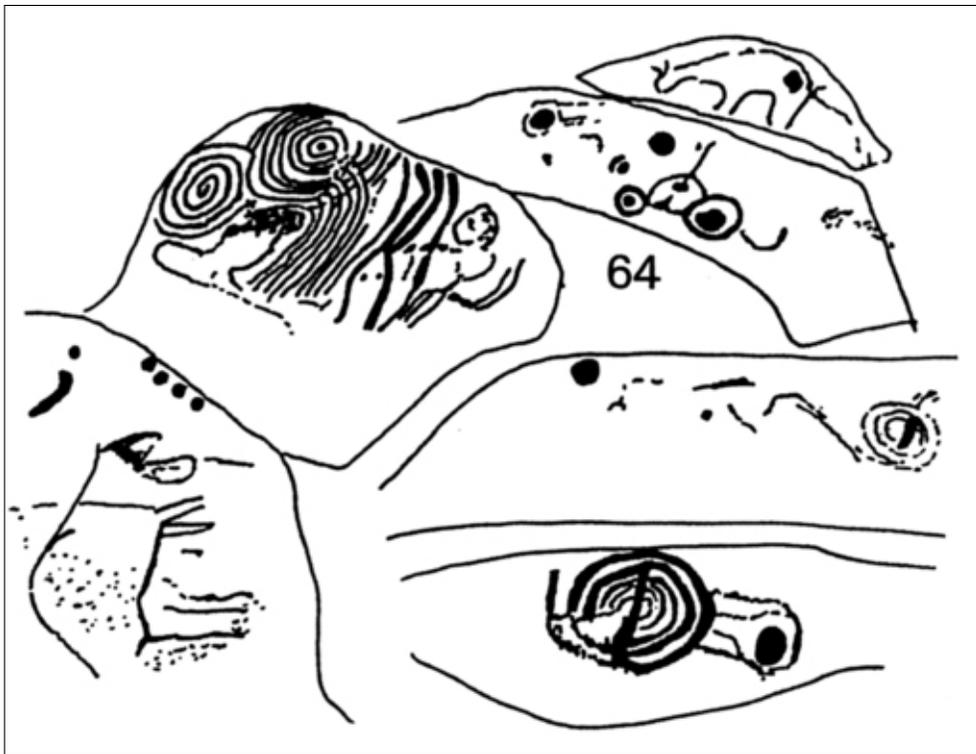


FIGURE 79 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 80 – Taurins tractant un char au moyen d'un joug de garrot. L'ornementation de la paroi comprend aussi deux autruches, une girafe, un taurin, un petit personnage filiforme à califourchon sur le dos d'un animal indéterminé et des piquetages grossiers (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).

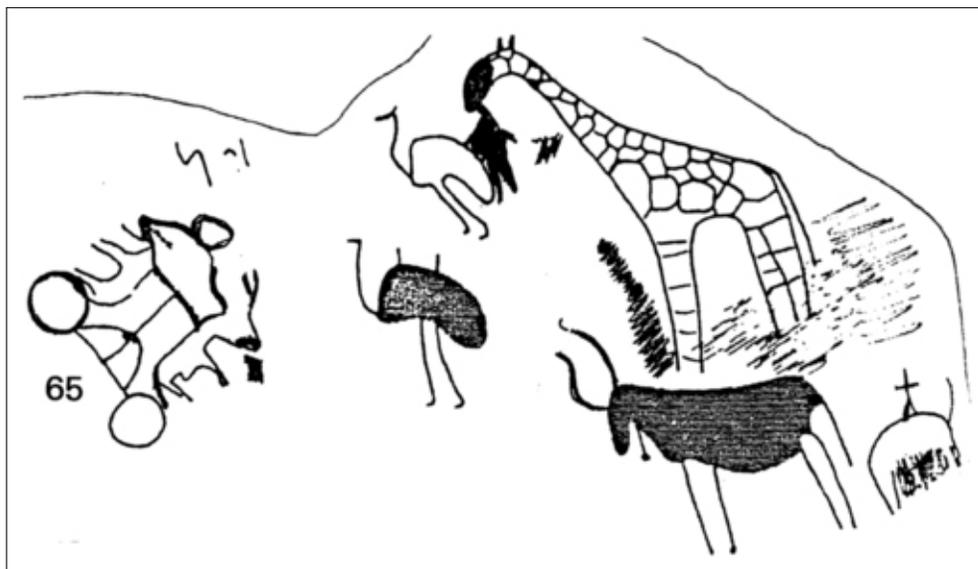


FIGURE 81 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Issamadanen).



FIGURE 82 – Le char lié au taurin est équipé d’une plateforme large et très étroite. Un motif indéterminable plus ancien est sous-jacent. Les extrémités du joug sont gravées de part et d’autre de la tête de l’animal, semble-t-il, attelé ou, du moins, symboliquement lié au char. Un autre taurin le précède. Le char dételé est pourvu d’une plateforme semi-ovale posée sur le timon (vallée d’Egharghagh, station de Teon Lachnen).

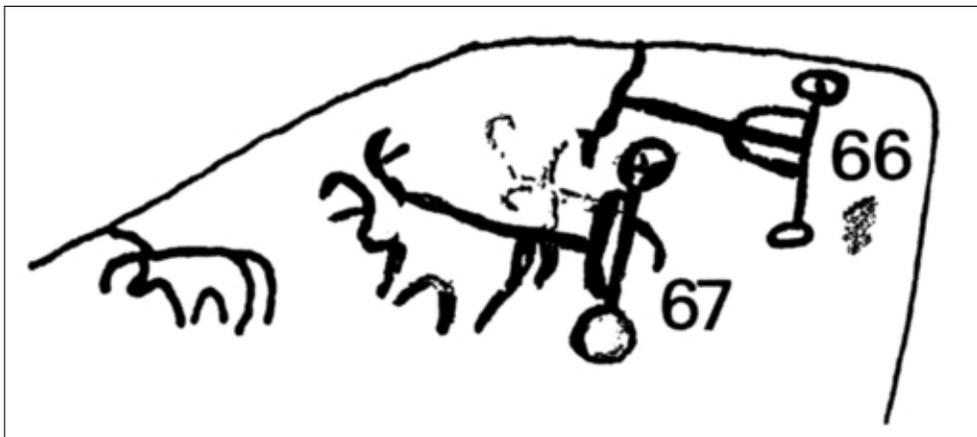


FIGURE 83 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station de Teon Lachnen).



FIGURE 84 – Char dessiné au contact d’une autruche, elle-même faisant face à un petit personnage filiforme armé d’une lance à armature développée. Le timon du véhicule est recoupé perpendiculairement par deux traits comme sur le char n° 25 de la figure 12 attelé à une paire de taurins. Un carnivore à queue redressée et corps massif (lion ou lionne ?) participe de la composition animale qui intègre, en outre, des taurins, une seconde autruche et probablement une antilope à long cou (vallée d’Egharghagh, station d’Inzoul).

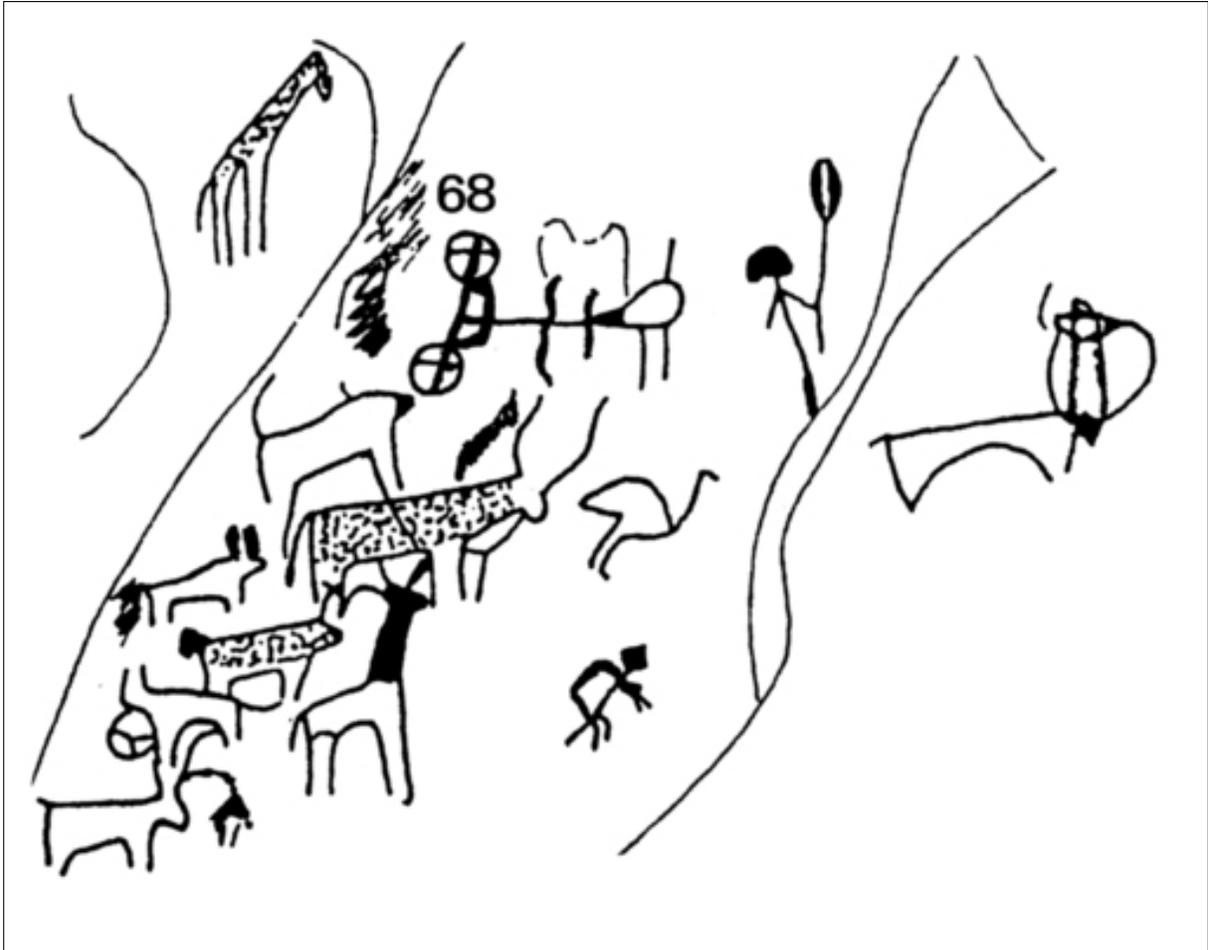


FIGURE 85 – Relevé de la photographie précédente (vallée d'Egharghagh, station d'Inzoul).



FIGURE 86 – Char associé à deux animaux indéterminables. Sa plateforme est ronde, posée sur le timon au devant l’essieu (vallée d’Egharghagh, station de Telakat).

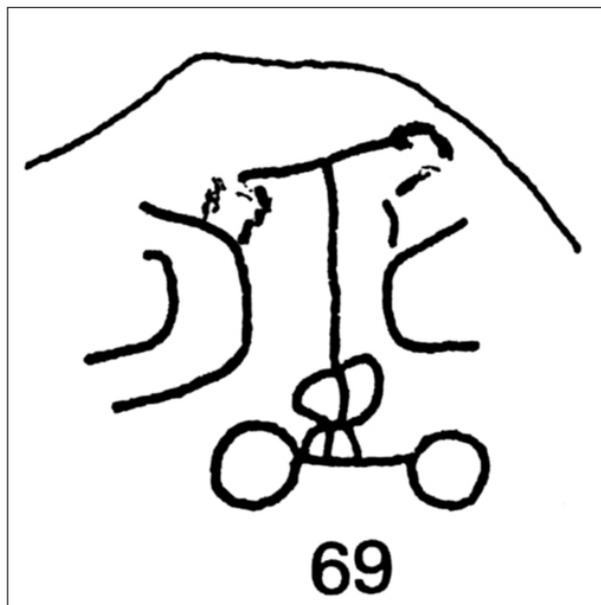


FIGURE 87 – Relevé de la photographie précédente (vallée d’Egharghagh, station de Telakat).



FIGURE 88 – Partie gauche d'une paroi étendue ornée de nombreuses gravures en superposition, riches d'enseignement pour le classement en chronologie relative des expressions rupestres régionales. On distingue sur le bord supérieur droit de la photo un char au trait finement incisé que l'on retrouve sur la figure suivante (vallée d'Egharghagh, station d'Iegueran).



FIGURE 89 – Partie droite de la paroi complétant la photographie précédente. Le char au trait finement incisé est muni d'une plateforme carrée aux angles arrondis posée en équilibre sur l'essieu et sur laquelle se greffe latéralement un arceau. Les contours des roues relèvent plus du polygone irrégulier que du cercle. à droite du char, apparaît une roue à quatre rais dont la partie gauche de la jante est recoupée par une fine fissure naturelle de la roche (vallée d'Egharghagh, station d'Iegueran).



FIGURE 90 – Relevé synthétique des gravures présentées sur les figures 88 et 89. Yves et Christine Gauthier (2018 : 83) considèrent que le cercle rayonné n° 71 pourrait figurer autre chose qu'une roue. Leur figure 122 montre, par erreur, un haltère en lieu et place de cette roue alors que leur texte précise qu'il s'agit d' « un simple cercle rayonné qui *pourrait*, par exemple, figurer la ligature ⊕ /RT/, en tamahaq ». Les auteurs considèrent par là qu'un tel signe alphabétique puisse se trouver gravé isolément en dehors de toute ligne d'écriture. On leur saura gré de nous alerter sur cet important risque de confusion. On notera incidemment que le diamètre de la roue qui nous intéresse ici, est à peu près deux fois supérieur à la taille des caractères composant les inscriptions tracées en partie gauche de la paroi, bien visibles sur la figure 88 (vallée d'Egharghagh, station d'Iegueran).



FIGURE 91 – Char équipé de deux roues à six rais associé à deux taurins aux corps basculés à 90°. Deux courtes tiges enfichées obliquement contribuent à assurer l'équerrage du timon sur l'essieu. La plateforme est remplie de traits parallèles longitudinaux qui représentent, soit des renforts en bois, soit des lanières de peaux animales ou de cuir tendues sur le cadre (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

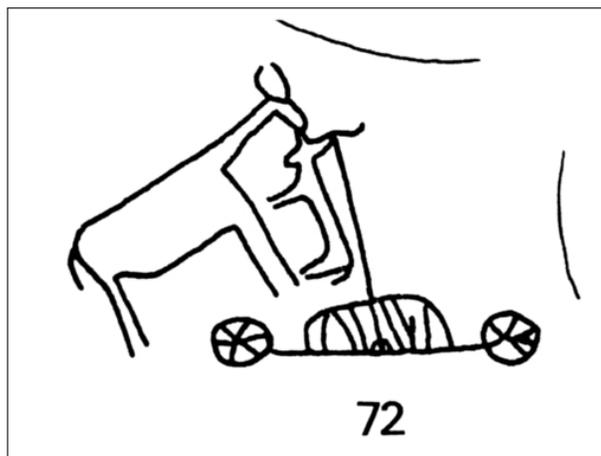


FIGURE 92 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 93 – Un char dételé apparaît en haut à droite à côté d’une autruche, d’un taurin, d’un porteur de lance à silhouette filiforme et de nombreux tracés indéterminables. Un éléphant aux deux yeux rendus sur une tête de profil est gravé sur la paroi supportant le cache objectif (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).



FIGURE 94 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).

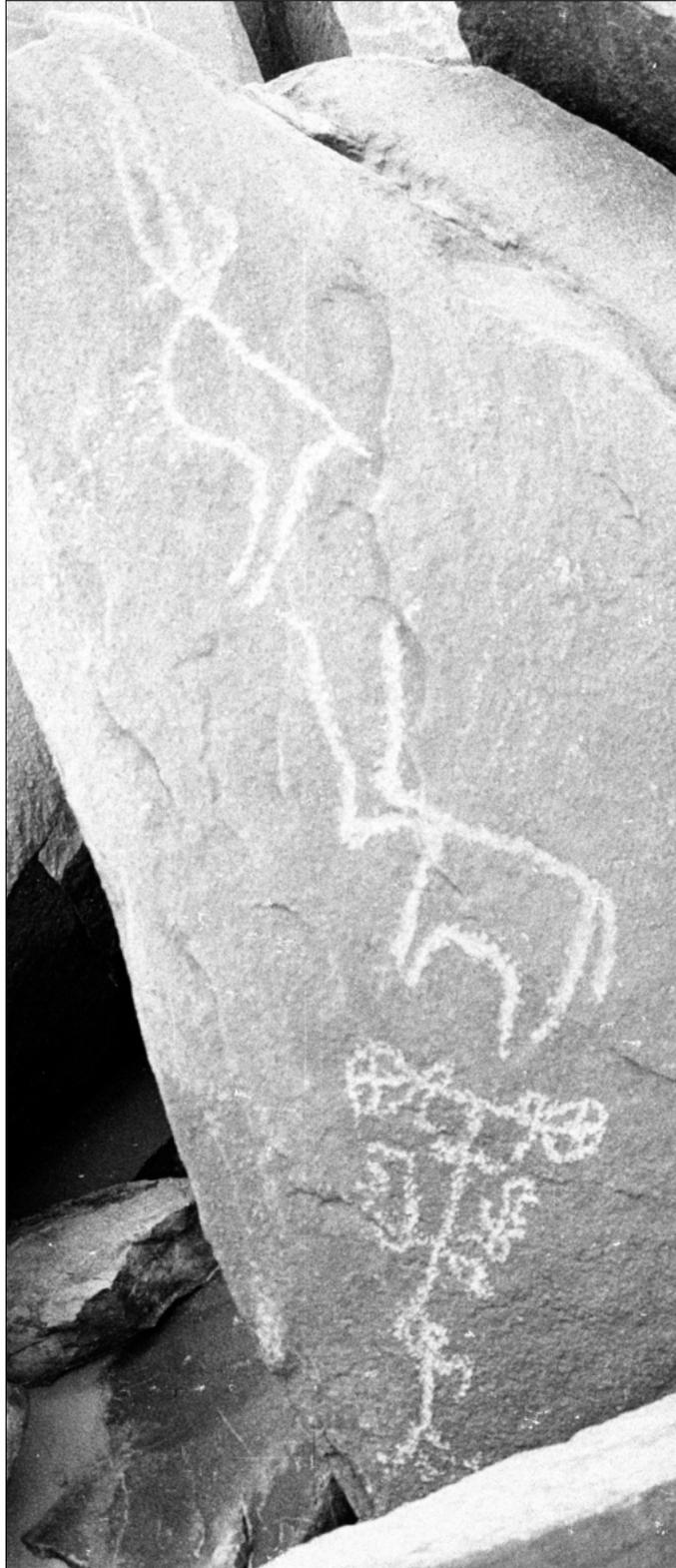


FIGURE 95 – De haut en bas : une autruche avec deux traits énigmatiques implantés à la base du cou, un taurin et un attelage conduit par un piéton (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 96 – Vue rapprochée de l'attelage. Le quadrupède de droite est indentifiable à un taurin grâce à ses cornes. Le cadre délimitant la plateforme se prolonge en arrière de l'essieu pour former deux petites boucles : anneaux de préhension du véhicule, marchepieds, dispositif de fixation... ?

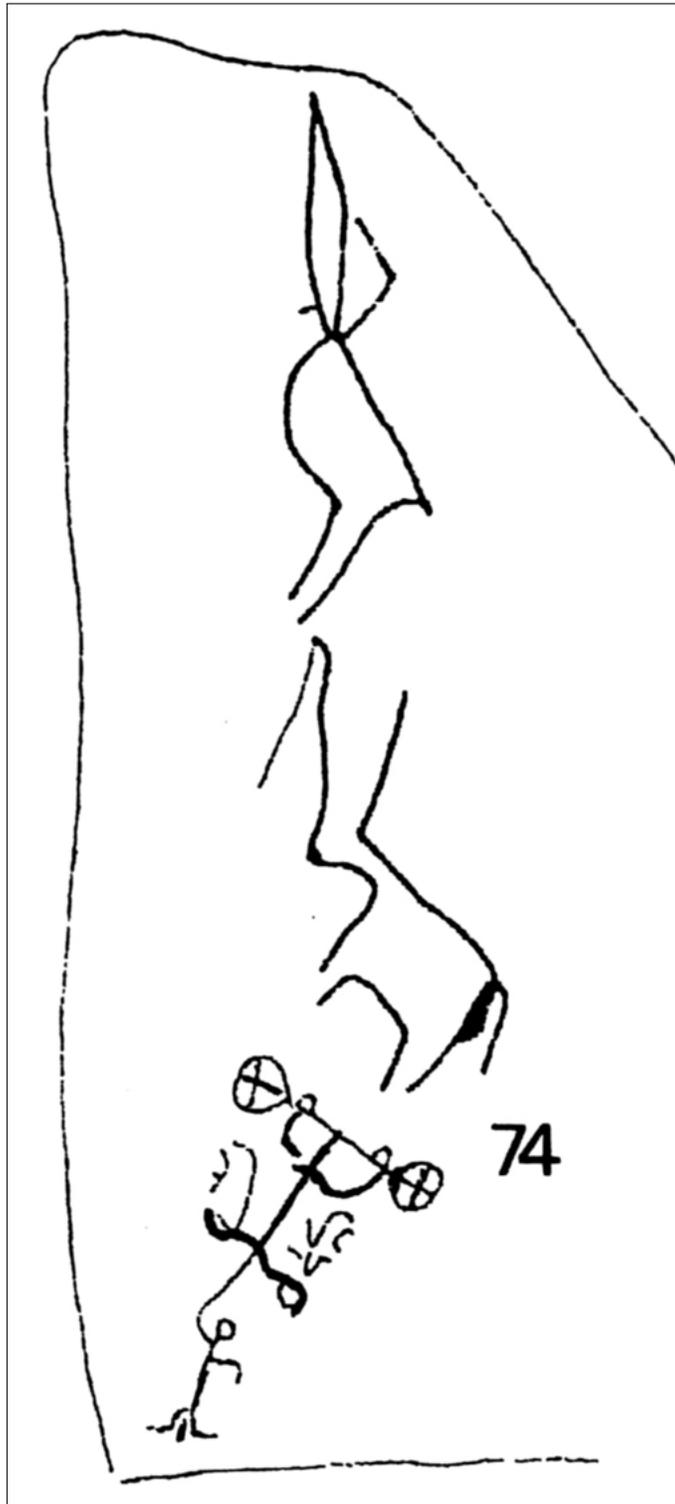


FIGURE 97 – Relevé complet de la paroi photographiée en figure 95 qui mesure un mètre quarante de haut (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 98 – Les gravures en partie haute comprennent de gauche à droite : un char au train de roues miniaturisé du centre duquel part un timon de longueur exagérée abouté perpendiculairement à une barre, puis une lance à large armature, et pour finir un char sans joug. En partie basse est gravée une vache au pis bien visible parée d'une pendeloque sous-jugulaire et au corps compartimenté traduisant l'existence d'une robe bigarrée (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

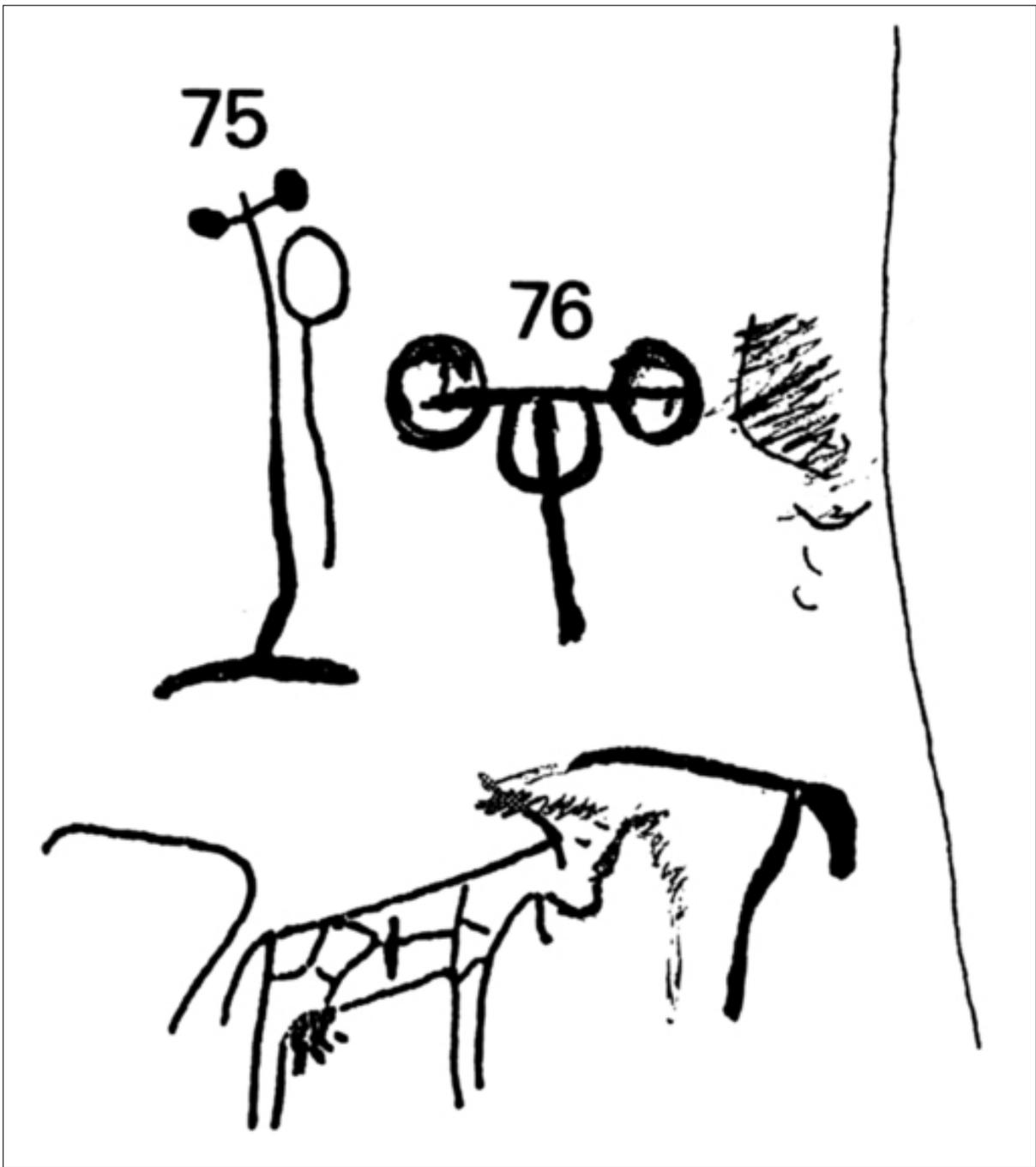


FIGURE 99 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 100 – Char isolé à plateforme semi-circulaire équipé d’un joug droit aux extrémités coupées vers l’avant (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).

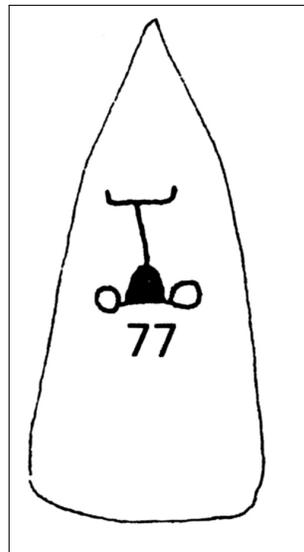


FIGURE 101 – Relevé de la photographie précédente. Le train de roues est large de seize centimètres (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).



FIGURE 102 – Le char sans joug au timon horizontal tourné vers la gauche, ainsi que le quadrupède indéterminé en partie haute de la paroi, ont été gravés avant que ne le soit le véhicule plus détaillé, comme le montre les superpositions des tracés (se reporter pour plus de détail à la figure 103). La représentation du personnage masculin en partie basse compte probablement parmi les premières réalisations, à en juger par ses traits constitutifs identiques à ceux des gravures réalisées en premier (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

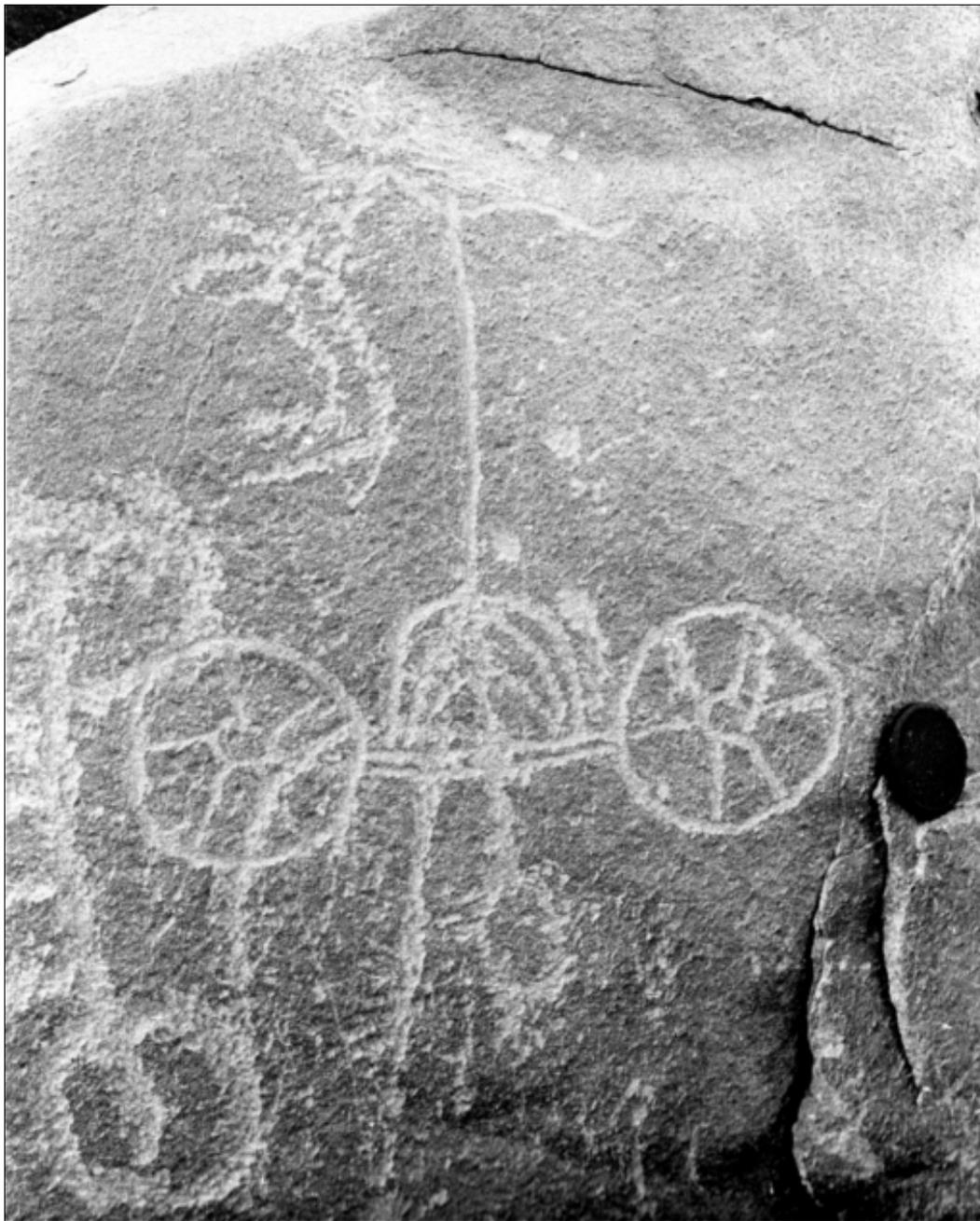


FIGURE 103 – Vue rapprochée des deux chars superposés. Le char le plus dépouillé, sans joug et montrant des roues sans rai, a été réalisé en premier. Le véhicule qui lui est superposé, est soigneusement dessiné : les moyeux de ses roues à six rais sont rendus par de petits cercles (ces roues sont comparables à la roue gravée isolément présentée en figure 36), son essieu se double d'une traverse qui devait assurer la fixation en partie arrière du cadre semi-circulaire de la plateforme comme sur les chars égyptiens du Nouvel Empire, sa plateforme est constituée de trois tiges arc-boutées emboîtées, son joug situé légèrement en retrait du bout du timon se compose de cinq courbes et contrecourbes enlacées (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

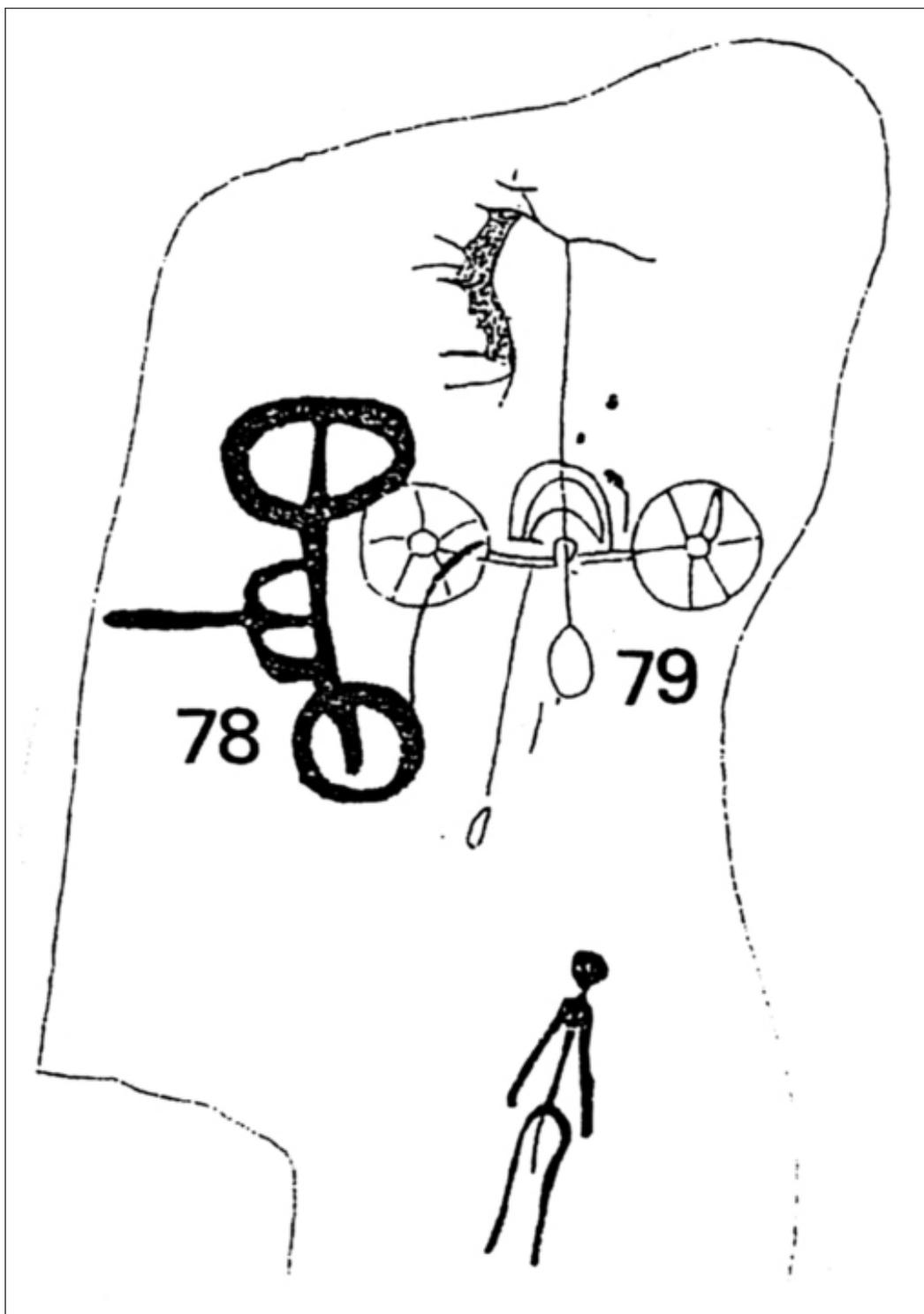


FIGURE 104 – Relevé de la photographie présentée en figure 102 (vallée de Taghlit, station d'Adar-molen).



FIGURE 105 – Figures disposées en tous sens sur cette dalle. On reconnaît un porteur de lance à tête trilobée au sexe figuré, deux vaches, un taurin de sexe indistinct et un char (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 106 – Char de la figure précédente en vue rapprochée. Le cadre de sa plateforme profilé en cloche reçoit quatre traverses, à moins qu'il s'agisse de lanières de suspension. Le joug sinueux est plus large que l'ensemble essieu-roues rabattues (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

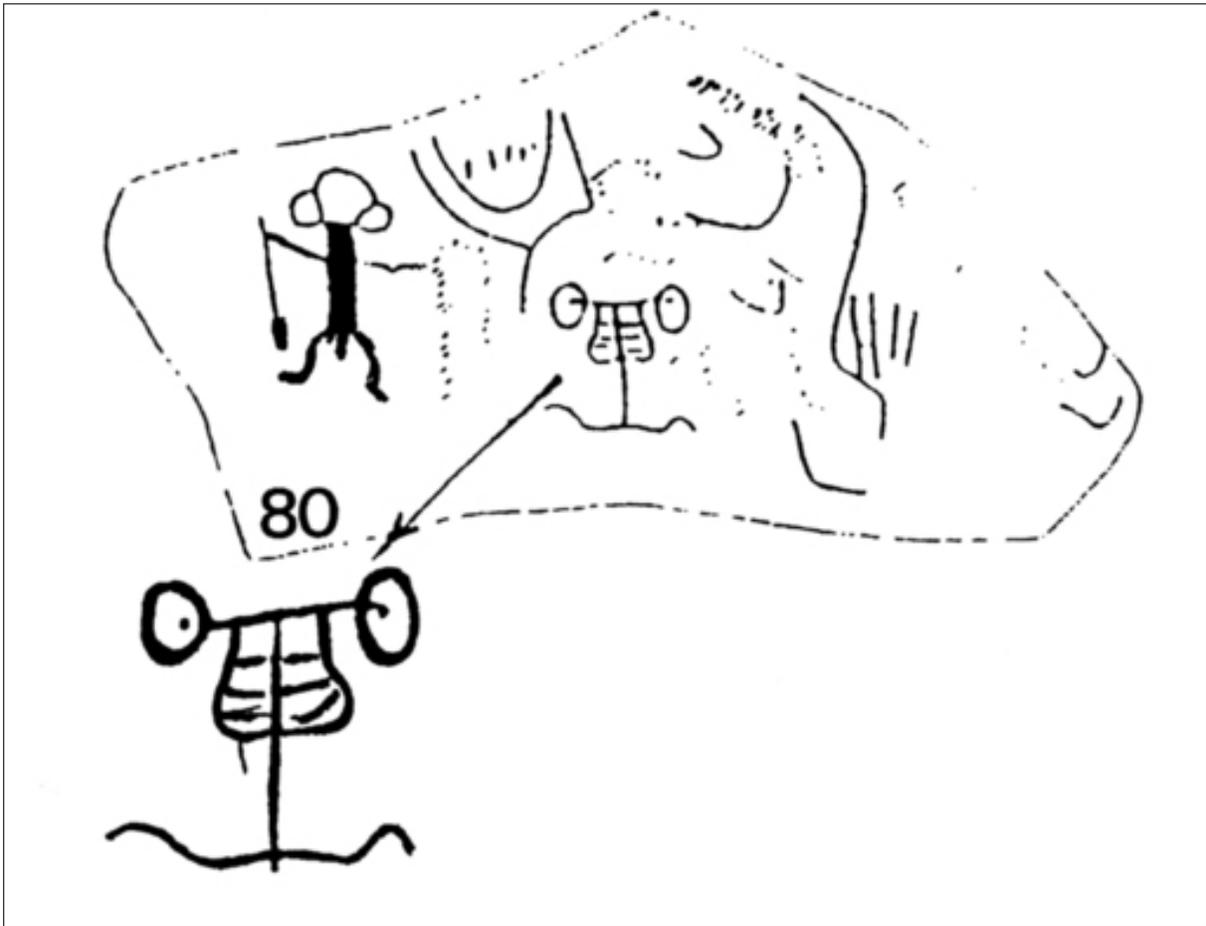


FIGURE 107 – Relevés du porteur de lance et du char visibles sur la figure 105 (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).



FIGURE 108 – Char gravé dans un style épuré à côté d’une girafe et d’une autruche (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).

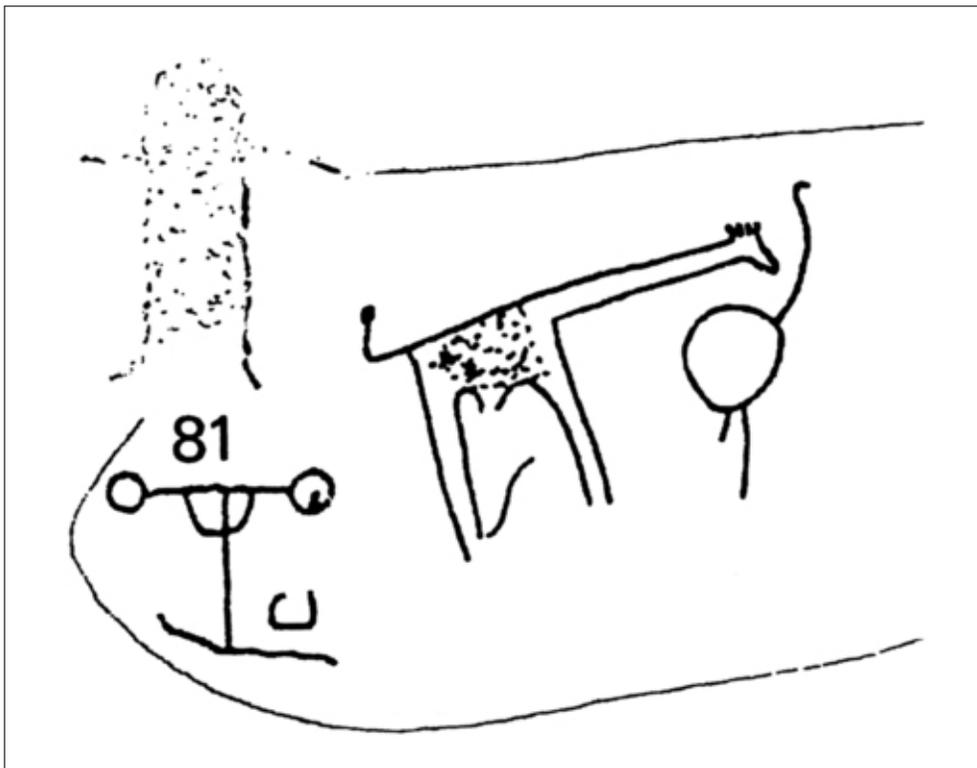


FIGURE 109 – Relevé de la photographie précédente (vallée de Taghlit, station d’Adarmolen).



FIGURE 110 – Le timon du char filmé par Robert Di Popolo recoupe les larges cornes d'un taurin. Il y a tout lieu de penser que ces gravures qui présentent la même patine et qui furent réalisées selon la même technique du piquetage, sont contemporaines (vallée de Taghlit, station d'Adarmolen).

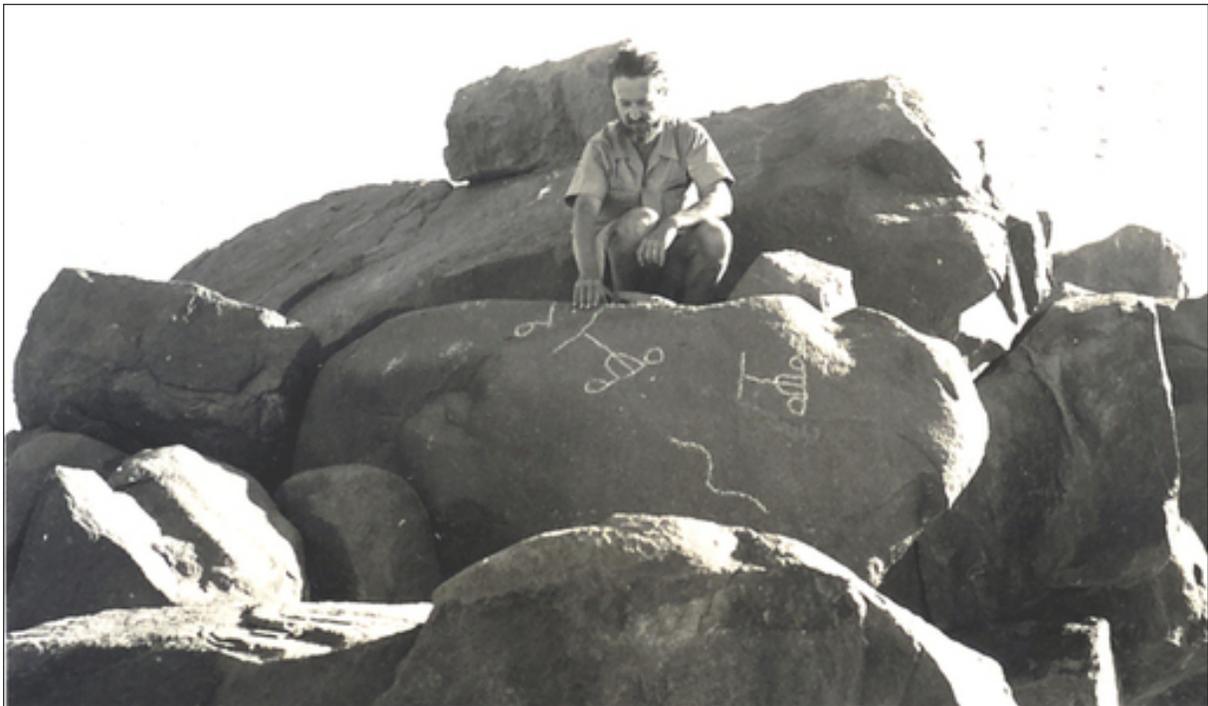


FIGURE 111 – Chars à timon unique rubriqués à la craie, observés en 1952 par Raymond Mauny. Ces gravures ont été réalisées sur des rochers situés plusieurs dizaines de mètres en hauteur par rapport au fond de la vallée où s'est développée la cité médiévale d'Essouk-Tademekkat (d'après les Cahiers de terrain de Raymond Mauny, Mission au Soudan – Mali –, 1952, p. 126, ©Bibliothèque de recherches africaines, IMAF).



FIGURE 112 – Photographie d’une gravure de char prise en bordure de la vallée d’Essouk-Tademekkat. Le véhicule est équipé d’une plateforme circulaire centrée à la fois sur l’essieu et sur le timon. Ce type de plateforme apparaît en figure 86 dans une position plus avancée (d’après le blog d’Ibrahim Ag Mohamed, <http://ibrahimekawel.unblog.fr/kidal-le-centenaire-de-la-ville/>, ©Ibrahim Ag Mohamed).